**PAROLES ET PRATIQUES**

|  |
| --- |
| 1111111111mm- **S O C ALE S** |

**v**

REVUE **DES TRAVAILLEURS** SOCIAU**X**

**ALLOCÂTION**

**ADULTE**

**HANDICAPE**

**POUR LES TOXICOS ET LES ALCOOLIQUES UN PRIVILEGE ?**

**BANLIEUES 89**

**DES REPONSES**

**DE ROLAND CASTR**

**&NI**

o

ROI

z

DEPOT LEGAL ISSN D754.8761

N° DE LA COMMISSION PARITAIRE 64 81 9

**Un moyen effi**

**ce d'aider**

**onnez-vous**

**votre revue : a**

|  |  |
| --- | --- |
| Abonnements individuels (8 numéros) — Soutien : 180 F et plus* Simple : 120 F
 |  |
| Abonnements institutionnels 150 FLe numéro : 15,00 F + 3,00 F de frais d'envoiEnvoi groupé pour diffusion militante :nous écrire.* Etranger

Europe : 150 FAutres pays : 180 F (par avion) |
|  |  |  |  |

Pour toute correspondance, joindre un timbre.

**I** Chèque à l'ordre de PEPS à retourner à :

**I** Paroles et Pratiques Sociales — 8, impasse des 3 soeurs — 75011 Paris, en indi-

I quant le numéro de départ de l'abonnement (numéros 1, 2, 6 épuisés).

**«. «MO OU» a. ....l**

**NOM Prénom g Adresse : n° rue •**

**Code Postal***e* **Localité**

**I Profession --**

***UN*** *CARREFOUR D'IDEES, DE P1ROLE.S' FT DE PRA TIQUES*

***PEPS est née à l'initiative d'un groupe indépendant de profes­sionnels et d'étudiants rassemblés en association.***

***Les Travailleurs Sociaux s'interrogent souvent sur leurs profes­sions mais leurs propositions sont rarement transcrites, et les répon­ses retenues sont généralement celles de spécialistes ne se situant pas directement dans la pratique quotidienne.***

***Quant au champ du travail social, malgré quelques expériences innovantes, il se trouve découpé en secteurs isolés les uns des autres, en concurrence, s'abandonnant à l'individualisme et au corporatisme.***

***PEPS, un défi***

***Notre existence et notre participation à la revue se fait moins sur la base d'un accord idéologique que sur la volonté de mettre en place un véritable outil qui bouscule les habitudes.***

***Nous pensons que les spécificités des Travailleurs Sociaux doi­vent s'exprimer dans un même lieu ; nous voulons, avec vous, faire exister une aire de mouvance et surgir autre chose, modifier les manières d'exercer nos professions, d'y réfléchir, de suivre nos for­mations par :***

* ***l'appropriation de nos paroles et de nos réflexions, leur inscription dans une mémoire sans laquelle il n'y a ni cons­cience ni force collective.***
* ***l'existence d'un espace d'échange et de large confrontation , ouvert à tous les secteurs du travail social, aux courants poli­tiques, idéologiques et syndicaux.***
* ***la prise en main de la conception et de la réalisation de la revue par les travailleurs sociaux eux-mêmes et de façon décentralisée.***
* ***la mise en place d'une formule vivante dans le ton, la forme et le contenu.***

***Rechercher le débat et l'expression des travailleurs sociaux, formuler, questionner et analyser nos vécus et nos pratiques, s'enga­ger sur les terrains professionnels, institutionnels et lieux de forma­tion par nos critiques, propositions et initiatives, rendre compte et participer à ce qui s'élabore dans le champ des idées et des pratiques ' nouvelles, telles sont les orientations actuelles de la revue.***

2

**P. 4 -TOXICO-ALCOOLIQUES ET LE PRIVILEGE DE**

Directeur de Publication :

Philippe Mondolfo

Composition :

Editions Sans-Frontière

33, bld. St-Martin, 75003 Paris

Conception graphique :

Michel Baillot

Imprimerie : Montholon Service 26, rue Montholon, 75009 Paris

Dessinateurs :

Maurice Mermet Guyenet

Michel Baillot

Promotion Publicité - Annonces Philip Mondolfo

Diffusion Librairies :

Brigitte Trocmé

Diffusion tables de presse :

Régine Lebeller

Coordination collectifs/correspondants

Diffusion :

Hugues Bazin (PEPS)

Collectif Région parisienne

ouvert à tous, réunions les premiers et troisièmes samedis du mois de 9 h 30 è 12 h 30 au, 8, impasse des 3 Soeurs, Paris 11e.

Vous pouvez contacter PEPS par téléphone au 16.1.-43.42.14.69.

Collectif parisien :

Hugues Bazin

Catherine Boulanger

Sylvie Catona

Jacqueline Dufresnes

Rémy Gaté

Brigitte Gerenton

Laurence Grange

André Jaunay

Régine Lebeller

Philip Mondolfo

Francisco Peral

Françoise Sellier

Brigitte Trocmé

Catherine Verdenaud

Correspondants

Edith Fonteneau

7, avenue Gambetta

94400 Vitry-sur-Seine

Tél. : 46.82.23.76

Didier Strasser

1, allée des Ecoles

Bâtiment **H.**

93110 Rosny-sous-Bois

Région Champagne

Régine Poncet

16, rue Dangoumau

10160 Aix-A-Othe

Région Aquitaine

Philippe Bourglan

Résidence Compostelle M 52 G

33600 Pessac - Tél. : (56) 80.43.90

Région Centre

Marie-France Dutheil

3, rue du Béarn

41000 Blois - Tél. : (541 78.47.51

François Mourier

« Les Mouches » Chassignolles

36400 La Chatre - Tél. : (54) 78.47.51

*Reproduction des artistes et illustrations autorisée avec mention de leur origine et adresse.*

Tous les articles publiés expriment exclusivement *les opinions de leurs auteurs.*

*3*

**L'ALLOCATION ADULTE HANDICAPE**

DANIELLE FLEURY

 PHILIPPE BOUGLAN, EDUCATEURS

**P. 6 - BANLIEUES 89 : DES REPONSES DE R. CASTRO**

 DES ELEVES ASSISTANTES SOCIALES

**P. 8 -PSY ET TRAVAILLEURS SOCIAUX TRAVAILLENT, QUELS SONT LEURS RAPPORTS, QUELLES SONT LES LIMITES DE LEUR TRAVAIL ?**

PHILIPPE MONDOLFO AS.

**P. 11 - DOSSIER : « LES ELUS ET LE TRAVAIL SOCIAL»**

 A. BILLET \_ C. BOULENGER \_ F.SELLIER.

**P.19 -LE BISTRO, LIEU PROPICE POUR DES ECHANGES, UN DOMAINE EXPLOITE PAR DES TRAVAILLEURS SOCIAUX**

ADRIANA ET LYDWINE

 ELEVES AS.

**P. 2OUNE DES MANIERES DE DEVENIR UN JOUR ASSIS-**

**TANTE SOCIALE !**

CORRESPONDANTE ANONYME

**P.21 - UNE FOIS...**

**LA REINSERTION REUSSIE DES « EXCLUS DU MONDE DU**

**TRAVAIL »**

**UNE EXPERIENCE EN BELGIQUE**

 F, MOREL ELEVE AS

**P. 22 L'ENFANT MALTRAITE. UN ENFANT CIBLE**

 PHILIPPE MONDOLFO. AS DE SECTEUR

**P.26 UNE ASSOCIATION D'ELEVES AS EST CREEE**

**P.27•PUBLICITE**

rerii'MtsQ

1 1 4Jo

**Bimestriel

Edité par l'Association

Paroles et Pratiques Sociales

Loi 1901 - JO du 11.04.1982**

**J'AI DROIT A UN STATUT D'HANDICAPE**

**OU JON ATTEND ENTRE CHIEN ET LOUP**

*NE A4 7E P/EN DANÊTEÊ* ***VEINES,.***

*.T0111-1-1 EST DÉM..*

*Dans notre secteur d'intervention qui est celui de la toxicomanie, nous sommes fréquemment confrontés à une demande d'allocation adulte handicape (AAHL (A)*

*A grands cris, de nombreux intervenants émettent l'hypothèse que le toxicomane n'est pas un « malade ». Nous pouvons pourtant recenser une dizaine de « toxicomanes » ayant et bénéficiant de cette allocation.*

*Si le « toxicomane » n'est pas un « malade », qu'est-il quand il bénéficie d'un statut d'handi-capé?*

|  |
| --- |
| L'équipe de l'Abbaye tente de répondre à cette question. Le titre de leur article est évocateur (1) : faut-il pensionner le handicap social ? Le toxicomane glisse dans cette nou­velle rubrique « d'handicapé social ». Il ne s'agit plus d'un problème personnel on conflictuel avec son entourage familial, ni même de délinquance ou de marginalité mais de la reconnaissance d'handicap.Certains exposent leur argumentation par cette phrase : « la pension confère un ersatz de statut social et donne une sécurité ». Consultons le « Petit Larousse » de 1980 pour le mot ersatz : « produit de remplacement de moindre qua­lité ».Interrogeons « le dictionnaire de psychiatrie sociale » (2) : statut : le statut se rapporte à la situation de fait des hommes dans l'organisation sociale. « La place qu'un indi­vidu donné occupe dans un système donné à un moment donné, sera nommée son statut (status) par rapport à ce système (Linton).Ces deux définitions nous permettraient donc de déduire qu'un « ersatz de statut social » aurait pour fonction de donner une place de moindre qualité dans un système social.Afin d'illustrer notre orientation de travail, nous l'avons confrontée à notre pratique. Pour ce faire, nous avons enregistré plusieurs entretiens. Nous retiendrons ici le cas de Jonathan, celui-ci nous paraissant présenter tous les éléments nécessaires à notre démonstration.**Le cas Jonathan**Jonathan a vécu plusieurs placements familiaux avant de se stabiliser dans une famille à Paris. Jusqu'à cette épo­que, il n'a aucun souvenir. Ses parents nourriciers lui en font la remarque mais lui-même dit : « je n'étais pas chez moi mais chez eux, j'ai vécu chez eux cinq ans ». Ce qui implique que Jonathan n'a pas la conscience que « chez eux », c'est « chez lui ».A l'âge de neuf ans, il passe pour être un peu « difficile ». La famille nourricière choisit de le mettre en pension. Il vit la décision sur le mode de rejet : « des types dans mon genre dont les parents ne voulaient pas s'occuper ». Il insiste sur le type de catégories d'enfants dans ce pension­nat, et il évoque les délinquants, les orphelins, ceux dont-les parents se déchargent. A aucun moment de l'entretien, il ne mentionne que ses parents nourriciers sont ses géni­teurs. Ce qui nous amène à constater un fort investisse­ment de sa famille nourricière. |

Jonathan passe son certificat d'études et désire revenir dans un environnement familial et social « normal ». - « Je peux rentrer dans un lycée, un collège, sors moi de ce merdier I »

- « Si tu sors de là, c'est l'usine ! ».

Jonathan accepte le marché que lui propose son père nourricier.

« J'ai dis OK pour l'usine, résultat des courses : il m'a sorti et deux mois après, je me barrais de chez moi. Il y a eu la cassure nette, précise. »

A ce moment, Jonathan perçoit que son père n'a pas de projet pour lui, ou plutôt, que ce projet est un projet d'inté­gration sociale sans avenir, hors de son désir : faire des études. Nous pouvons dire que la cassure s'opère sur un rapport au savoir père/fils.

« Je n'avais aucun droit à la parole, même au niveau des idées. Dès que j'ouvrais la bouche : « Oh I Toi I » Je savais ce que ça voulait dire et je la fermais... Mais je rentrais tout en moi-même, à un moment ça explose, c'est normal. »

L'emprise de la mère sur Jonathan est très forte :

Tout ce qui sort de moi lui appartient ».

Il renvoie l'image d'une mère totalitaire, totalisante. Après la mort du père, elle le « phagocite ». Entre un père qui opte pour un avenir sans débouché et une mère trop « présente », Jonathan... choisit une voie le conduisant à utiliser des toxiques. C'est pour cette raison que nous l'avons accueilli dans un premier temps et l'accompagnons encore dans ses multiples déplacements.

Ce qu'il dit actuellement de son quotidien interroge l'attribution de l'AAH.

- Comment gagnes-tu ta vie actuellement ?

- « Je fais la manche ».

- Quel est ton statut social ?

- « Je suis handicapé ».

- Quel est ton handicap ?

- « Handicapé ou inadapté si tu veux, ce qui correspond dans un certain critère à un handicap. Maintenant, j'ai droit à un statut d'handicapé ».

- Comment ressens-tu le fait d'être considéré comme han­dicapé ?

- « Très bien ».

Cette acceptation d'handicap conduit à une autre inter­rogation.

- Est-ce toi qui l'as demandé ?

- « Non, en plus ce n'est pas moi qui l'ai demandé. Quand on me dit : « tu n'as pas honte de te laisser vivre sur le dos de la société ? », Je dis non, je n'ai rien demandé ».

**Qui demande l'allocation

d'adulte handicapé ?**

Pour Jonathan, ce fut le médecin chef de l'hôpital psychiatrique. Il ne porte pas la responsabilité de son sta­tut, c'est l'autre, celui qui le désigne comme pouvant être bénéficiaire de cette allocation qui le lui donne.

« Tu n'as pas honte de te laisser vivre sur le dos de la société ? ». Cette phrase prononcée par Jonathan nous renvoie à son sentiment de culpabilité qu'il recouvre immé­diatement : « Je dis non ». Culpabilité rendue caduque par le fait même que n'ayant rien demandé, il ne doit rien à per­sonne. Il en va même jusqu'à considérer cette allocation comme un « cadeau ». « Cadeau » indexé sur le minimum vieillesse.

« Je m'estime à la retraite ».

**AAH mise à la retraite ?**

Jonathan, « toxicomane, alcoolique » est à la « retraite » depuis l'âge de 28 ans. Il en a aujourd'hui 36. - ce J'ai le temps de profiter de ma retraite ! ».

- « Je prends le temps comme il vient ! ».

- « Je vais à la pêche, j'écris des poèmes... ».

Quels projets en dehors de ces activités de loisir ?

Après quelle participation à la vie sociale se trouve-t-il à la retraite ?

En retrait de quelle vie sociale l'a-t-on mis ?

Autant de questions qui se posent quand à l'attribution de cet « ersatz de statut social » qu'est l'AAH. Que pouvons-nous envisager, proposer, quand on constate le processus qui s'est engage. Il n'est pas malade : la demande de soin a disparu. Il est confirmé dans son « ina­daptation » sociale et payé pour cela : le désir d'insertion active est squisé.

Question que nous retrouvons dans les travaux de l'Abbaye. « Mais pensionner la marginalité, qu'est-ce que cela veut dire ? La marginalité peut être une manière d'être provisoire et peut être comprise comme cela. La sanction­ner par une aide financière continuelle fixe, cela peut entretenir une illusion tout à fait mortifiante, à savoir dans une fausse identité ».

Cette approche confirme bien le cas de Jonathan. A 36 ans, il s'est installé dans une identité de retraité, âge qui ne correspond même pas à une pré-retraite classique.

Une identité sans avenir - Comme l'usine dans le projet de son père ? ?

Et si l'attitude du médecin chef n'était qu'une reformula-tion d'un « non-projet » déjà adopté par le père ?

**Peut-être faut-il réviser

l'appellation ?**

« Le handicap social au sujet duquel nous nous sommes confrontés est quelque chose qui n'existe pas. On est en train de parler d'handicap mental, entrainant par voie de conséquence les choses que nous connaissons bien, à savoir un handicap social ».

Etre plus clair face à l'appellation d'un symptôme induit une lucidité accrue dans le choix d'une indication de soin. Une allocation n'est pas un soin et dans ce cas elle n'est pas non plus un support de soin. Elle a simplement permis au symptôme de se déplacer dans le produit.

De « toxicomane », Jonathan est devenu « alcoolique », ce qui est nettement plus socialisé !

Il est maintenant un retraité qui boit de « zéro jusqu'à plus soif I Et je me suis rendu compte que plus soif chez moi, ça n'existait pas ! Quand il y a le trop plein, il suffit de la vider et tu remplis derrière ! ».

Il a donc « gagné » un statut social et avec lui des droits.

**Quels sont les droits des

handicapés ?**

La réponse est d'abord d'aspect financier, des presta­tions diverses.

Notre « toxicomane/alcoolique » reçoit 2.500 F par mois. Il pourrait s'il le voulait bénéficier d'une allocation loge­ment. Il ne l'a pas fait. Dans les cas que nous connaissons, malgré « l'ersatz de statut social », aucun n'utilise ce droit pour la simple raison qu'ils ne sont pas stabilisés dans une maison ou un appartement.

On remarquera d'ailleurs que certains bénéficiaires de l'allocation vivent épisodiquement dans des institutions...

N'oublions pas qu'initialement, elle leur est attribuée pour aider à une indépendance, voire une autonomie.

Nous ne parlerons pas de la carte de transport sans cesse perdue, ni de tous les avantages consentis aux ayant-droit •

jamais utilisés.

Qui a dit : « un privilège qui n'est pas utilisé n'est plus un privilège, ça devient une dépendance ». Curieusement reconnu en retrait de la vie sociale, Jonathan continue son errance dans une semi-misère, une clochardisation avan­cée.

Etait-ce le but de l'attribution de cette allocation ? Quel espace reste-t-il pour un travail de soin ? Quelle demande peut être formulée à nos services ?Quels projets peut-on envisager avec un « retraité-alcoolique ». Comment lever le baillon posé par l'allocation d'adulte handicapé ?

*Danielle FLEURY Philippe BOURGLAN, Educateur*

*BORDEAUX, septembre 1985*

1. Les Cahiers de « l'Abbaye » - N° 2 janvier/mars 1985 « Le Toxicomane et l'argent » - Association « l'Abbaye » 7, rue de l'Abbaye - 75006 PARIS
2. Gérard BLEANDONU - « Dictionnaire de psychiatrie sociale » Petite bibliothèque PAVOT - N° 291
3. « Peinture et toxicomanie » - PEPS N° 11

Danielle FLEURY/Philippe BOURGLAN

« Je plaide pour qu'on me garde à vue » - PEPS N° 11

Jean-Marie BARO/Philippe BOURGLAN

« Innovation en travail social » - PEPS N° 13

Nicole BORDABERRY/Philippe BOURGLAN

1. Le Guide Familial - Quarante deuxième année N° 13

Juin-juillet 1985 - N° 4 de l'année 1985

Les Editions ESF - 12, rue

75854 PARIS

**ROLAND CASTRO : DES TROQUETS A LA Pl**

*Le projet gouvernemental « Banlieues 89 » a rapidement trouvé un écho favorable. Dans ce projet qui prétend « changer la vie en banlieue », quelle place les .Travailleurs Sociaux ont-ils ?*

*De quelle façon les concepteurs de « Ban­lieues 89 » prennent-ils en compte les besoins sociaux des habitants dans leur action urbaine ?*

L'ACTION BANLIEUES 89

Elle vise : (...) « à faire participer les banlieues à la civili­sation urbaine. L'embellissement et l'achèvement du tissu urbain des banlieues, l'introduction de l'art dans les cités, le rétablissement d'une continuité entre le centre et la péri­phérie des villes et des agglomérations sont autant d'objectifs qui participent de cette volonté de redonner vie à des quartiers dégradés, déshérités ou abandonnés ». (1)

« A la demande du Président de la République, le Pre­mier Ministre a chargé par une lettre de mission signée en novembre 1983 Messieurs Roland Castro et Michel Cantal-Dupart d'animer et de promouvoir cette opération sous la coordination du Ministre de l'Urbanisme et du Logement » (1).

En tant que futures travailleuses sociales nous nous sommes intérrogées sur l'absence des Travailleurs Sociaux dans le projet Banlieues 89. Pour ce faire nous avons demandé à M. Roland Castro, architecte-urbaniste qui définit « la grande question urbaine du septennat c'est la banlieue » ou mieux « changer la vie » en banlieue, de répondre à nos questions. (2)

TRAVAIL SOCIAL : CONTR.OLk SOCIAL

**POURQUOI DANS VOTRE PROJET, N'Y A-T-IL PAS DE PLACE POUR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX ?**

Le but du projet « Banlieues 89 » est de mettre en valeur le pouvoir municipal, c'est donc aux municipalités de propo­ser les actions pour leur ville. Ca ira mieux si on ouvrait des troquets à la place des maisons de jeunes, et tout marchera mieux quand on n'aura plus besoin des travailleurs sociaux qui se situent dans une idéologie... celle du contrôle social et des actions « samaritaines ». Chez les travailleurs sociaux, il y a des intérêts particuliers qui jouent... IL y a aussi trop de barbus (3) par m2 et pour faire la ville on n'a pas besoin du contrôle social.

L'IDENTITE DES BANLIEUES

**DANS VOTRE PROJET, VOUS PARLEZ DE DONNER UNE IDENTITE AUX BANLIEUES...**

* Les banlieues 'sont des lieux où il n'y a pas d'indentité, il n'y a pas de signes particuliers, où il y a le même type d'habitat. La ville doit se reconnaitre à leurs choses. La beauté d'une ville ne règle pas les problèmes. La concep­tion de Le Corbusier c'est du baratin. La diversité ethnique ne peut que profiter aux villes, mais elle provoque des guerres de culture ».

CONCEPTION URBAINE ET MARGI-NALISATION

**POUR VOUS LA CONCEPTION URBAINE PRATIQUEE DANS LA CONSTRUCTION DES GRANDS ENSEMBLES CONTRIBUE-T-ELLE AU PHENOMINE DE MARGINALISA-TION DE CES QUARTIERS ?**

* Cette conception des cités dortoirs c'est une architec­ture d'espaces monofonctionnelle donc nulle. Aucune place n'a été laissée pour l'aménagement des commerces dans les rez-de-chaussées par exemple, une affectation absurde des lieux a été faite ».

**QUEL EST VOTRE BILAN DE L'ACTION BANLIEUES 89 ?**

* 220 projets ont déjà été réalisés et 100 doivent se con­crétiser d'ici la fin de l'année ».

**COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS L'ADHESION A BAN­LIEUES 89 DE COMMUNES DE DROITE ?**

* L'action Banlieues 89 ne fait pas d'ostracisme politi­que. Il y a 25% de communes de droite qui souscrivent au projet ».

FETES ET FORTS

**Pourriez-vous nous parler de l'action « Fêtes et Forts » ?**

* L'intérêt de cette action est de faire vivre les banlieues, d'effectuer des animations dans des lieux où il n'y a pas d'idées, d'inventer des lieux, La Courneuve, Lyon, Auber-villers, etc. C'est aussi un festival d'été ».

**CETTE ACTION NOUS PARAIT TOUT DE MEME SITUEE DANS LE CADRE DE L'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE, NE CROYEZ-VOUS PAS QUE LES JEUNES ONT TOUT SIMPLEMENT BESOIN D'UN LOCAL, D'UN LIEU POUR « DRAGUER, JOUER DE LA MUSIQUE » ?**

Roland Castro partage cet avis et ces questions se trou­vent dans ses projets, de même que la nécessité d'une con­tinuité des actions d'animation toute l'année.

|  |  |
| --- | --- |
| **kCE-DES MJC** |  |

**SIGNIFICATION DU 89**

**POURQUOI LE CHIFFRE 89 DANS VOTRE ACTION ?**

**«** II faut un chiffre pour marquer le coup dans la tête des gens et aussi parce que 1989 d'une part c'est le bicentenaire de la Révolution Française et d'autre part c'est date corres­pond aux prochaines élections municipales et donc les maires seront obligés de rendre compte de leurs actions ».

**VOUS AVEZ DIT PRECEDEMMENT QUE TOUTE LA CONCEPTION DES GRANDS ENSEMBLES AVAIT ETE CONCUE AVEC ENTHOUSIASME, MAIS ELLE ETAIT NULLE, NE PENSEZ-VOUS PAS QUE D'ICI TRENTE ANS, ON DIRA LA MEME CHOSE DE VOTRE PROJET ?**

« C'est peut-être probable, mais Banlieues 89 est beau­coup plus près du terrain ».

Pour conclure, nous avons trouvé intéressant de vous faire part d'une réflexion de M. Michel Cantal-Duprat, l'autre artisan du projet qui nous parait aussi significative et importante que les propos de M. Roland Castro : « Et s'il fallait apporter une alternative, un complément à l'urba-nismé du plan : un urbanisme du désir, identifier un lieu, nommer les banlieues, bouger l'espace, changer l'esprit de la ville » (4).

**AVIS AUX TRAVAILLEURS SOCIAUX**

Nous pensons qu'il peut être intéressant de faire prat de vos connaissances en matière de logement et de proposer des solutions crédibles à vos élus. Et pourquoi pas y partici­per ?

Un petit pas à faire qui pourrait nous faire avancer sur le long chemin que nous avons à parcourir afin de changer hotre image de marque et peut-être un jour serons-nous capables de devenir des agents de développement social et non plus uniquement des agents de contrôle social.

*Adriana et Lydwine Etudiantes de Sème année de Service Social Ecole Normale Sociale (ENS)*

1. JO : Circulaire N° 84-40 DU 26 Juin 1984 relative au Comité Interministériel pour les villes.
2. Propos tenus par M. Roland Castro dans un article paru dans la revue « Urbanisme » N° 205 déc. 84/jan. 85
3. Se référant aux animateurs socio-culturels
4. Idem

**NFORMATION

DE PRESSE**

L'Union Nationale des Travailleurs Sociaux en Formation est née ! Les 25 et 26 janvier 1986, se sont réunis pour la seconde fois à Poitiers, les représentants d'une vingtaine d'écoles d'Assistants Sociaux, d'Educateurs Spécialisés et de Moniteurs Educateurs, de toute la France. D'un commun accord, ils ont décidé la création de l'Union Nationale des Travailleurs Sociaux en Formation (UNTSF), et ont fixé son siège à Poitiers, 1 rue de Guynemer. Les objectifs de cette Union sont de promouvoir la créa­tion d'associations locales de Travail­leurs Sociaux en Formation (TSF), coor­donner les actions de celle-ci, et partici­per directement aux instances officielles relatives aux professions sociales. Elle se veut donc interlocuteur privilégié des pouvoirs publics. En pal-allèle a été créée, le 13 janvier, l'Association des Travailleurs Sociaux en Formation et en Exercice d'Ile de France. Ses objectifs communs dans l'essentiel à ceux de l'UNTSF, visent en outre le regroupe­ment des profesionnels de la région parisienne. Son siège est au 1, rue du 11 Novembre, 92 120 Montrouge.

Ces mouvements concrétisent la vague de mécontentement ressentie par la plupart des TSF, tant par rapport au projet de réforme du diplôme d'Etat d'Assistant(e), Social(e) en cours, que par rapport aux problèmes rencontrés dans les formations. Et ceux ci sont nombreux : inégale distribution des bourses d'Etat et de promotion sociale, difficultés relatives aux stages prati­ques, carences des projets pédagogi­ques, perspectives de chômage de plus en plus inquiétantes, etc. Les TSF sont conscients qu'à travers les mutations sociales actuelles, ils doivent participer eux aussi aux décisions départementa­les, régionales, ou nationales, qui tou­chent l'identité et l'avenir des Travail­leurs Sociaux. Dans une optique opti­miste, leurs associations pourront favo­riser un dialogue constructif entre les diverses formations de Travailleurs Sociaux, les professionnels et les déci­deurs politiques.

*Tel fut le thème d'une matinée-débat, occa­sion pour la quarantaine de TS, majoritairement des AS mais aussi quelques éducs et psycholo­gues d'approfondir trois axes de réflexion...*

**« RAPPORTS ENTRE PSY ET TRAVAIL-**

**LEURS SOCIAUX »**

*Partant de l'interrogation des TS concernant leur place et leur fonction dans des équipes pluri­disciplinaires, les participants en sont arrivés à explorer les attentes des psychologues concer­nant les TS, les rôles respectifs de chacun, une clarification des fonctions thérapeutiques et psychothérapeutiques pour enfin tenter ensem­ble, à partir d'un repérage de nos rôles respectifs de saisir le contenu d'une action commune.*

*Nous avons pris le parti de reproduire la dyna­mique du débat en reprenant de larges extraits de la réunion.*

**Quels rôles pour les AS ?**

Nous sommes partis d'une expérience d'AS en institu­tion qui par ailleurs exerce comme thérapeute familiale.

« Le psychiatre voulait que je gère les dossiers, que je surveille si les psychologues, les éducateurs et les institu­trices avaient bien noté ce qu'il fallait dans les dossiers. Mon rôle consistait donc à vérifiier ce que les autres fai­saient et éventuellement compléter.

En plus j'ai repéré, au niveau de l'institution, un créneau, celui des familles non suivies par les psy. En accord avec l'équipe, j'ai pu m'insérer dans un travail de suite des famil­les. »

**Psychologue : «** Il est difficile, pour les autres et vous-mêmes de se repérer là-dedans, chacun empiette sur le domaine de l'autre ! Pensez-vous que les familles puissent s'y repérer ? J'observe par ailleurs, qUe le rôle des AS est en voie d'évolution, il y en a beaucoup qui font des forma­tions parallèles de psychologue et cela pose des problèmes au niveau de la coordination, de qui fait quoi... »

**AS : «** Je ne peux pas me mettre en rondelles et je ne peux pas ne pas travailler avec ce que j'ai fait ou appris dans mes formations... »

**AS : «** Si certains AS éprouvent le besoin d'une formation complémentaire, cela pose le problème des formations ini­tiales. »

**AS : «** Tout dépend de l'image qu'ont les psy des AS. Qu'attendent-ils de l'AS ? Quelle place lui donnent-ils ? Est ce qu'elle a droit à la parole, est-ce qu'elle peut participer aux décisions ? Sinon, l'AS n'est plus qii'un pur exécutant. »

**AS : «** Même si l'AS est acceptée, cela pose problème. On demande qui fait quoi comme si l'AS venait se mêler d'un domaine qui serait réservé aux initiés... alors qu'on n'arrête pas de valoriser la diversité dans les équipes... »

**Psy : «** Ce n'est pas un problème de diplôme mais de repé­rage des zones de chacun afin de ne pas interférer auprès d'une famille. Mais il est aussi vrai que ce qu'on attend de l'AS, en tant que psy, c'est aussi une approche dans le réel que nous ne pouvons pas nous permettre. Les AS qui se situent davantage comme thérapeutes que comme AS ris­quent de refuser cela, posant du même coup un problème dans l'équipe parce qu'il n'y a plus personne pour faire ce travail d'aide à domicile, d'accompagnement éventuel d'une famille dans une démarche... Tout cela fait partie du travail d'une AS et le problème se pose quand l'AS devient uniquement thérapeute. »

**AS : «** Ce n'est pas aux psy à dire « voilà la place de l'AS ! ». De fait je n'ai pas vu d'AS ne pas remplir cette fonction, on est payé pour cela ! »

**PSY : «** Le chevauchement de rôle des AS qui font des thé­rapies, c'est une chose, mais nous, psychologues, avons-nous à aller dans les familles avec les TS ? Par intérêt per­sonnel, cela m'apporte beaucoup de connaître le milieu familial où vit l'enfant, mais à chaque fois, je me demande s'il faut ou pas... »

Concernant d'autres rôles demandés aux psy, certains AS ont souligné leur besoin d'un autre regard sur les famil­les, le psy serait alors un analyseur de ce qui se passe et aide à comprendre. La différence entre les deux profes­sions ne serait-elle pas dans ce que le psy met plus de dis­tance, l'AS s'impliquant dans la relation avec le patient ?

Enfin, certaines AS ont expliqué que leur rôle était aussi d'informer l'équipe sur les aspects législatifs et de travailler les relations avec tous les services extérieurs, l'AS étant ainsi placée comme « l'extérieur qui est là ».

**Définir le rôle de chacun par rapport à l'institution ou au client ?**

**AS : «** L'AS peut, à certains moments, « mordre » sur le psy si c'est clair au niveau de l'équipe, mais le client lui se pose le problème du repérage parmi tous les intervenants. »

**AS : «** Tu es en train de dire qu'ils sont interchangeables... »

**AS : «** Non, l'important dans l'affaire, c'est le client ! »

**AS : «** Ca veut dire qu'on s'empêche quelque part d'avoir ses propres idées sur la personne qu'on a en face de soi et qu'on essaie d'appréhender dans sa totalité avec des réfé­rences professionnelles. Je dirais que dans une équipe plu­ridisciplinaire, je fais appel aux autres dans un échange commun d'où émane une vision plus globale. Cela me gêne de morceller les compétences. »

**AS : «** La limite de l'intervention de chacun ne se situe-t-elle pas à l'intérieur de chaque cas, à tel moment c'est du ressort du psy, à tel autre de l'AS ? Ou est-ce que certains cas sont à mettre d'un côté et les autres de l'autre ? »

**AS : «** En fait, le problème ne vient-il pas du support de la relation ? En shématisant, pour l'AS la relation c'est le papier, le placement, pour le psy, la relation c'est l'oral, le psychiatre, c'est le médicament, l'infirmier c'est la serin­gue... la relation est toujours médiatisée par quelque chose... Est-ce qu'il n'y a pas quelque chose de l'ordre « à ur. moment c'est un problème matériel, il faut voir l'AS, si c'est un ;:›roblènne de psy, faut voir un psy, pour un tran­quillisant faut. voir un médecin... »

**AS : «** A propos klu terme « trimballer les gens », on fait comme s'il n'y avait pas de règle. Or on travai!!, tous dans des services où il y a des règles impératives. Dans l'équipe où je travaille la règle c'est qu'il y a une consultation par un psychiatre et qu'avant il y a un entretien. Il y a un rituel qui se met en place, des décisions des orientations pour l'enfant... Je n'ai jamais le sentiment que les gens sont trimballés. Ils savent très vite qu'ils entrent dans un circuit et qu'ils vont être confrontés à des règles, des rituels, et c'est à partir de là qu'un projet thérapeutique se construit. Il y a une grande cohérence. »

**Thérapeute ou... psychothérapeute ?**

AS : « A partir d'un problème donné, selon qu'on est en face d'un psy, d'un éduc, d'un AS, le client va avoir un dis-

cours différent. Face à l'AS, le client va dire : « je suis fati-

gué, je voudrais que mon enfant parte en colonie de vacan­ces ». Face au psy, il va dire « ça fait longtemps que je ne le

supporte pas et que je le rejette ». Le même problème est

exposé à des niveaux différents. Si on est AS il faut répondre à la demande et rester à ce niveau et c'est là où je

parle du savoir psy car même si on n'est pas dupe, on analyse le projet et on fait entrer ce type de paramètre. On ne reprochera jamais à un TS d'utiliser ses connaissances. Il y a un moment où si on a bien travaillé, le client a envie d'aller voir un psychologue car il est mûr: Il faut savoir que si on permet au client de s'exprimer, il y a des limites, on continue à faire un travail de TS qui n'a rien à voir avec une prise en charge psychothérapeutique.»

**AS : «** De fait, le savoir relatif à la psycho, tout le monde peut l'avoir et appréhender la réalité à travers la science qu'est la psychologie. Mais là où il faut se déterminer, c'est dans le fait de savoir qui a un rôle psychothérapeutique. » Psy : « Il faut s'entendre sur ce qu'on appelle thérapeute. A partir du moment où il y a écoute, c'est forcément théra­peutique. De même pour les éducs, à partir du moment où il y a action avec l'enfant, écoute de celui-ci, c'est un tra­vail thérapeutique.

Etre thérapeute, ce n'est pas forcément avoir une appro­che psychanalytique de ce qui va être dit par le patient. On est tous thérapeutes d'une certaine façon, même si on n'a pas le même mode d'action auprès de la famille. C'est très important de garder chacun la notion de sa spécificité, mais si une famille accroche bien avec l'AS on ne pourra pas lui dire, « c'est pas la bonne personne, allez vous adresser ailleurs ». En fait, on agit tous dans le secteur du soin, de l'aide, mais il faut faire la différence avec l'emploi de la technique psychanalytique. Ce que j'entendais dans le distingo AS—Psy, c'était plus la référence analytique. » **AS : «** L psychothérapie c'est quelque chose de spécifique et le problème est quand l'AS devient psychothérapeute parce que dans ce cas là, il ne peut plus agir dans le réel. Etre psychothérapeute, c'est travailler sur le transfert et avec la référence analytique. »

**Savoir passer le relais : projet thérapeutique et social**

**AS : «** De fait, on est des intermédiaires dans la relation avec les patients, entre les personnes et l'administration, une espèce de plaque tournante... de chef d'orchestre. »

**AS : «** Il faut mesurer le moment où il faut passer le relais et donc savoir travailler ensemble afin qu'il y ait une cohé­rence dans toutes les différentes actions et c'est ça qui est difficile. »

Psy : « On a parlé pouvoir, rivalité, dépossession. Il y a tout cela qui joue dans les équipes. Parler du rôle de chacun évite toutes les histoires dé réaction de prestance, de pres­tige, de pouvoir... C'est ça qui se joue en permanence dans les équipes. C'est le problème de qui est le référent des familles... chacun souhaitant être le référent d'au moins un certain nombre de familles. La peur du psy... C'est une vérité pour certaines familles et celles-ci vont plus facile­ment vers l'AS parce qu'elles sentent moins la menace d'une interprétation possible, et cela nous devons en tenir compte dans les équipes. »

**AS : «** Les clients savent très bien utiliser les différents intervenants et les manipuler... d'où l'intérêt de ce feed-back entre professionnels. Si lé client sent une dissens-sion, il l'utilise à son profit. »

**AS : «** L'AS en psychiatrie est un membre d'une équipe soignante. Elle est prise dans les soins et se trouve chargée des problèmes sociaux en vue de soigner. On ne peut rien dissocier. »

Enseignante : « Le client fait partie d'une environnement social. Vous privilégiez le côté thérapeutique mais il y a aussi les aspects juridiques, économiques qui concernent le malade. »

**AS : «** Dans le cadre du travail social, il y a des colloques sur le secteur qui peuvent assurer le relais. Pourquoi cou­per les gens des TS qui sont sur le terrain du quartier ? Pourquoi les gens n'auraient-ils qu'un seul lieu ? »

**AS : «** De fait, il n'est pas possible de séparer un projet thé­rapeutique d'un projet social. Le projet thérapeutique inclut le projet social puisqu'on travaille à soigner les gens pour qu'ils puissent travailler... Le projet social s'élabore avec les thérapeutes, avec les patients. Une thérapie ne peut se fermer aux problèmes que vivent les patients. »

**AS : «** En tant qu'AS j'ai un rôle à jouer. Travailler avec les collègues de secteur, c'est important, mais si j'arrive à tra­vailler avec eux c'est parce qu'ils savent que je fais du ser­vice social, c'est à dire quand il y a une aide financière, un signalement à faire... je le fais, je ne le renverrais pas sur le secteur. La difficulté, c'est de travailler avec un autre TS, on essaie de travailler ensemble, mais chacun ayant la même étiquette, il n'y a pas l'AS de Secteur qui s'occupe de l'argent et l'AS de psychiatrie qui s'occupera du psy. Si je suis AS spécialisée, ce n'est pas moi qui suis spécialisée, c'est le service dans lequel je travaille : je suis AS travail­lant dans un service spécialisé. »

**AS : «** L'important, c'est d'avoir une articulation entre l'extérieur et l'intérieur d'une institution. Je ne vois pas comment on peut avoir un projet thérapeutique et social vis-à-vis d'une famille en institution sans penser au moment où il va être remis en circulation. Cela ne pourra qu'échouer si le lien n'a pas été établi avec l'extérieur. »

*. Propos recueillis.par*

*Ph. MONDOLFO, AS de Secteur*

|  |
| --- |
| **IMefff** ,*T*, Are. '1.277,:feell:::**RE**eneeeleer; |

Vous avez encore quelques jours pour lire

Les Idées de Mars 1986

Que Choisir par Philippe Sinclair

Editions Flammarion 48 Frs

Sans publicité aucune, nous ne l'avons pas lu.

**TRAVAIL SOC**IAL

r-

**L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION JURIDIQUE ET PROFESSIONNELLE DU SECTEUR SOCIAL**

10

**ACTUALITES**

***13 rubriques qui couvrent***

***la totalité du champ d'action des intervenants dans la cité***

* **ACTUALITE JURIDIQUE social, santé, éducation, famille, justice, statuts professionnels.**
* **ACCORDS ET CONVENTIONS COLLECTIVES : négociations en cours, accords signés, exten­sions, agréments.**
* **DOSSIERS JURIDIQUES : une question de droit fait l'objet d'une étude parce qu'elle est nou­velle, difficile, pratique. Notre souci : la clarté et la concision.**
* **DONNEES SOCIALES : incidences du S.M.I.C. et du plafond de la sécurité sociale, tableau des prestations familiales, aides au logement...**
* **ENQUETES, INTERVIEWS, COMPTES RENDUS DE CONGRES.**
* **TABLEAU DE BORD : les données indispensables, 27 postes, 200 informations sur une page.**
* **LE SOCIAL EN MOUVEMENT : les congrès et colloques, l'agenda de la semaine.**
* **EN DIRECT DES MINISTERES : les projets, les bilans, les plans d'action du gouvernement.**
* **CARREFOUR : la vie des associations, syndicats, mutuelles, grands organismes**, **sociaux.**
* **DOCUMENTATION : la sélection des livres, revues, recherches et documents.**
* **TRIBUNES LIBRES ET LIBRES PROPOS.**
* **EMPLOI : les stages de formation , les concours , les vacances de postes et les examens.**
* **PETITES ANNONCES : offres et recherches d'emploi.**

**Abonnement 1 an — 47 numéros : 260 F**

*Abonnement d'essai gratuit d'un mois sur demande*

*mal*

|  |  |
| --- | --- |
| **TRAVAIL SOCIAL
ACTUALITES**IIes | **BULLETIN D'ABONNEMENT****à retourner *à TRAVAIL SOCIAL' ÀCTUAL1TES*** 5, **rue d'Alsace, 75010 Paris - T. (1) 42.09.14.05** |

|  |
| --- |
| **e m'abonne à *T.S.A.* pour :****D 1 an :** 47 numéros **260 F**D 2 ans : 94 numéros **440 F*** Etudiants (sur justificatif), 1 an **220 F**
* D.O.M., 1 an **335 F**

**Ci-joint mon règlement par :**D Chèque bancaire ❑ C.C.P.
à l'ordre de ***DROIT ET SOCIETE***D Facture de régularisationA , le
SignatureP.È.P.S. 2 |

|  |
| --- |
|  ., Mme, Mlle
(en capitales)Adresse •
I I .1 I Code postal VilleTéléphone •
Tarifs valables jusqu'au 31.12.86. |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  | 1 |
| **RTIS POLITIQUES ET TRAVAIL SOCIAL 1** |

A la veille des législatives, nous avions envie de savoir plus précisément comment les différents partis politiques abordaient les questions touchant au travail social dans son ensemble.

•

Bien entendu, dans la presse, à la télévision, les partis politiques s'expriment, proposent dans leur programme des solutions, sur un certain nombre de problèmes auxquels les tra­vailleurs sociaux sont journellement confrontés par leur pratique : chômage, délinquance, immigration, politique d'action sociale, avec sa panoplie d'allocations, de commissions, de délégations...

Avoir le point de vue des partis politiques sur ces questions mais surtout connaître leurs propositions d'action et la place qu'ils réservent aux travailleurs sociaux nous intéres­saient particulièrement. C'est ainsi que nous avons envisagé d'interwiever chaque parti à partir d'une grille de questions que nous avions en tête et qui peut se résumer de la façon suivante :

1. Que pensez-vous de la politique gouvernementale en matière d'action sociale : mise en place de commissions divers, versement de différentes prestations, propositions pour résorber les problèmes liés à l'immigration...
2. Quelles sont vos propositions d'action sociale ?
3. Quels types de rapports voyez-vous entre le politique (les élus municipaux, par exemple) et les travailleurs sociaux ? Quelle collaboration ? Quelle marge d'autonomie ? Quelle place laissée aux travailleurs sociaux dans la détermination d'actions sociales locales ? La création d'entreprises intermédiaires par exemple ?

Dans cette période où les partis politiques sont en pleine effervescence, il ne fut pas facile d'obtenir des rendez-vous, rapidité étant inversement proportionnelle à l'impor­tance du parti sollicité I

Première prise de contact de tous les partis : hésitation, méfiance. Nous sommes ren­voyés de service en service, de chargé d'études en responsable de commission, car le Social, ils ne savent pas bien ce que cela représente pour nous. Pour eux, le social, c'est plutôt les syndicats, les droits dans l'entreprise, la flexibilité du temps de travail... C'est mal parti I

Ceci dit, personne n'est vraiment hostile, personne ne refusera ouvertement de nous recevoir, électoralisme oblige ! Mais ils sont tous très occupés, préfèreraient recevoir avant, le questionnaire, nous répondre par écrit...

En bref, aucun résultat positif ne nous sera donné par les quatre grands partis les plus représentatifs actuellement (PC, PS, RPR, UDF). Pour les autres, nous serons reçus par­fois pendant plus de deux heures avec une volonté de comprendre, une bonhomie cer­taine, des références personnelles à leur propre action sociale lorsqu'ils en ont une...

Ce dossier va donc vous présenter les différentes positions des partis qui ont bien voulu nous recevoir : CDS, PSU, LCR, FN, Ecologistes, ou nous répondre par écrit : MRG.

Enfin, nous avons essayé de récapituler dans un tableau, les propositions de ces partis par rapport à un certain nombre de grandes questions du secteur social.

Vous trouverez donc essentiellement des réponses aux deux premières questions que nous posions en commençant ce dossier.

Vous vous demandez peut être et à juste tire, pourquoi la dernière question (concernant les rapports élus/travailleurs sociaux) n'a pas été réellement traitée, sauf peut être par le représentant du CDS.

C'est également la question que nous nous sommes posés... Nous terminerons donc ce dossier sur les réflexions, les remarques qu'un tel silence nous suggère.

|  |  |
| --- | --- |
| *Ont participé à ce dossier ..
Alice BILLET**Catherine BOULENGER
Monique FARGES
Françoise SELLIER* | *Alice BILLET I**Catherine BOULENGER* |

**LIGUE COMMUNISTE**

**REVOLUTION NAIRE**

*La rencontre avec M. Jean Lantier a été inté­ressante même si elle n'a pas permis d'avoir des réponses précises aux questions qui nous préoc­cupaient. Mais est-il possible d'aborder certains points du travail social sans les placer dans un contexte plus large, dans un projet de société ?...*

D'entrée, M . Lantier a évoqué les lois de décentralisation qui ont de nombreuses répercussions sur le fonctionne­ment du secteur social.

Loin d'être contre la décentralisation, il en rappelle les aspects positifs : rapports nouveaux entre les élus et les citoyens, proximité permettànt une adéquation plus grande entre le recensement des problèmes existants et la recherche de solutions.

Mais, à son avis, pour être opérante, une telle loi doit aller de pair avec une véritable démocratisation. Dans le contexte actuel de crise, la décentralisation est en fait dan­gereuse. Elle fait jouer aux municipalités un rôle de tam­pons entre l'Etat et les citoyens. Elle met les élus dans une situation de choix difficile : chercher de véritables solu­tions aux problèmes posées au risque de mécontenter son électorat ou faire plaisir à celui-ci et n'envisager que des solutions allant dans ce sens. Pour illustrer son propos, M. Lantier çite l'exemple de la délinquance. Entre la création de structures d'accueil des jeunes type MJC, un club de prévention ou une police municipale, la tentation est grande d'adopter cette dernière proposition tant est fort le besoin de se sentir protégé, de voir immédiatement une efficacité qui n'est souvent qu'illusoire au bout d'un temps... Il en profite pour ajouter qu'il considère d'ailleurs que toutes les opérations de prévention (Eté chaud par exemple) sont des tape à l'ceil. La solution est en amont et nécessite la résorption du chômage.

En imaginant que la LCR se trouve à la tête d'une munici­palité, c'est au chômage qu'elle commencerait à s'atta­quer. Attirer sur la commune des entreprises génératrices d'emplois pour les jeunes et pour cela trouver des partenai­res, une commune ne pouvant pas régler ses problèmes en restant repliée sur elle-même. Toutefois, il ne s'agit pas de s'illusionner. Avoir des entreprises sur sa commune veut dire qu'elles ne sont pas sur la commune voisine qui en a tout autant besoin. Cela veut dire aussi que ce ne sont pas forcément les jeunes de la commune qui vont en profiter, le patron étant, bien entendu, libre d'embaucher qui il veut.

Après le chômage, d'autres propositions d'action muni­cipale ont été évoquées :

- droit de vote au niveau municipal pour les immigrés

- formation par la commune des jeunes participant aux TUC, puisqu'ils ne sont occupés qu'à 30% du temps de tra­vail

- recensement des besoins de la commune et mise en évi­dence de l'indigence des moyens financiers accordés. Met­tre en place les activités sociales nécessaires (crêches, contres de loisirs...) conduirait la municipalité à la faillite.

L'action à mener avec le plus d'importance serait l'infor­mation des habitants de la commune. M. Lantier y revien­dra à plusieurs reprises. Information à tous les niveaux, une véritable transparence sur la gestion de la commune, mais aussi sur la vie, les besoins de la commune : affichage des logements libres, situation de l'emploi, nombre de chô­meurs, leur âge, nombre d'habitants n'ayant que le mini­mum pour vivre ou ne l'ayant même pas. Cette connais­sance concrète de la situation locale peut amener les gens à une prise de conscience, à une volonté collective d'agir.

Une expérience locale, même temporaire, peut servir d'exemple.

M. Lantier relève ensuite quelques idées à la mode :

- pour s'en sortir, il faut bien gérer, alors que l'on sait que les limites sont inscrites dans les crédits accordés.

- pour ne plus être chômeur, devenez patron, alors que l'on sait que la plupart des marchés sont pris et saturés.

Cela m'amène à poser la question des entreprises inter­médiaires. Comment la LCR appréhende-t-elle ce phéno­mène ?

Pour la LCR, une telle idée n'est pas nouvelle. Elle ne fait que renaître des cendres de ce que la LCR appelait « les coopératives ouvrières ». Elle pense que tout comme les opérations type « solidarité-emploi », c'est une solution vouée à l'échec à plus ou moins long terme.

Ces entreprises intermédiaires n'ont aucune chance dans le secteur de la production (trop de contraintes), reste les services à condition de trouver un créneau. Mais tout le monde sait que ce type d'entreprises tient parce qu'il y a des subventions, parce que les salaires des travailleurs sociaux qui animent ces projets sont pris en charge par diverses instances, etc.

De quoi s'agit-il en fait ? D'occuper les gens n'importe comment pour colmater la crise, éviter l'explosion.

Amenée à évoquer le chapitre des prestation sociales, la LCR souligne le fait que l'Etat-Providence est en train de disparaitre. La privatisation progressive de la couverture sociale en est une illustration.

Quant à toutes les mesures poussant à la natalité (alloca­tion substentielle pour le troisième enfant, salaire maternel ou familial...), la LCR s'inquiète des relents de mauvais souvenirs que ce type de propositions réveillent. Le retour des mères au foyer est-il pour bientôt ? Dans une société où le système de référence est la rentabilité à tout prix, il ne faut pas s'étonner qu'on en arrive à parler de rentabilité jusque dans le ventre maternel !

En fait, pour la LCR, toutes les mesures sociales existan­tes, tous les systèmes échappatoires à la crise ne sont qu'une façon de reculer à plus tard une rupture, une sortie violente du système, qui est inévitable.

Rupture inévitable, car la logique économique est telle, qu'on ne sait par quel bout faire redémarrer l'économie.

Rupture inévitable car on s'aperçoit que toutes les ques­tions et évidemment toutes les questions sociales se ramè­nent en fait, à un choix de société.

Enfin, rupture inévitable mais aussi rupture violente, non parce que la LCR souhaite la violence, mais parce que cer­tains phénomènes qui apparaissent sont de mauvais augure, tel le phénomène Le Pen.

La seule solution pour dépasser le « colmatage », pour être efficace dans le travail social, c'est de politiser les jeu­nes, de les conscientiser au maximum.

*Propos recueillis et retranscrits par Catherine BOULENGER*

**LES VERTS NOUS**

**LE PARTI SOCIA-**

**LISTE UNIFIE**

*La protection est un grand cheval de bataille du PSU car il existe une grande proportion de*

*TS parmi les militants du PSU.*

Les restrictions budgétaires, l'austérité, la moins grande évolution des carrières bloquent toute tentative de change­ment. Actuellement, il n'y a plus de véritable promotion de carrières, plus de réflexion... c'est chacun pour soi 1

Le travail social s'insinue entre des classes sociales bien précises. Il peut être facteur d'intégration. De même, que le PS est pour le droit de vote des immigrés, car lancer les immigrés sur le marché politique peut être facteur d'inté­gration. Mais le rôle du TS est à double tranchant : il ne doit pas se croire le porte parole des immigrés car il peut empêcher les gens de se prendre en charge.

Les TS défendent plus leur poste de travail que les inté­rêts des gens.

En ce qui concerne les entreprises intermédiaires, le PSU était à fond pour il y a deux ans. Cela peut éventuellement être une passerelle, mais il faut faire attention au niveau des salaires à la hiérarchie.

L'économie sociale est une rustine. Les bourgeois font travailler à moindre frais le sous prolétariat, ce qu'il faut c'est modifier la relation au travail de chaque individu. Il faudra réduire le temps de travail. La rénovation des quar­tiers nous semble globalement positive mais elle est sou­vent accompagnée de la rénovation des populations.

Le PSU est absolument hostile au bénévolat car le travail non rémunéré est un travail non reconnu.

Il est également pour un revenu minimum garanti pour chaque français par l'Etat. Mais il n'a pas réfléchi au finan­cement d'une telle mesure, car ils ne sont pas en position pour avoir le pouvoir. S'ils s'installaient au pouvoir, la dy­namique sociale serait telle qu'il n'y aurait plus de problè­mes sociaux.

Le PSU n'a pas vocation à gouverner, il ne peut que pousser pour faire avancer la législation.

La formation des TS est psychologisée à outrance : cela occulte les problèmes sociaux. Les travailleurs sociaux doi­vent maintenant réfléchir avec Donzelot, Baudrier, Fou­cault, etc.

Le travail actuel du PSU : construire des listes vertes alternatives et loi sur la flexibilité du travail.

*Propos recueillis par*

 *Alice BILLET*

**ENTRAINENT DANS**

**LE QUATRIEME**

**TEMPS DE LA VALSE**

*L'économie est une valse à trois temps actuel­lement. Il s'agit de produire-répartir-consommer. Pour les verts, il y a un quatrième temps, celui de la récupération, de la revalorisa­tion, du reverdissement, du recyclage, de l'embellissement du cadre de vie. Il s'agit de faire revivre la vie, et les travailleurs sociaux devraient être au coeur du problème, moteurs de ce nou­veau projet de société. Yves Cochet du parti des*

*Verts nous en dit plus*

Les travailleurs sociaux au sens large : animateurs, édu­cateurs, assistants sociaux... ont été créés dans le cadre d'une société de bien-être et de loisirs. L'intégration cultu­relle et sociale des populations était leur tâche, mais dans notre société en changement, les Verts pensent qu'il faut prendre une autre direction.

Les décideurs poltiques et économiques actuels n'ont pas sû voir arriver la saturation des marchés, de la produc­tion, la chute de l'emploi, notamment dans le tertiaire. La société n'est pas en crise mais en mutation et l'avenir c'est avant tout :

L'économie alternative.

Oui au recyclage du papier, à l'entretien des forêts à l'aide aux personnes âgées...

Au lieu de subventionner à ne rien faire des personnes par le biais des Assedics, l'Etat « vert » subventionnerait des TES : Travaux économiques et sociaux décrits plus haut.

Ces TES embelliraient la vie et du même coup cela per­mettrait d'économiser sur le budget de la sécurité sociale : « la population est malade de toute cette saleté, cette polution ambiante ».

Les travailleurs sociaux dans ce contexte, pourraient avoir un rôle d'impulsion, d'organisation, de gestion... Pour cela, une nouvelle formation centrée sur leur impact dans la vie locale, serait nécessaire.

En attendant ces nouvelles perspectives les travailleurs sociaux doivent se battrent, pour leur autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics. Une autonomie que les verts enten­dent comme relative : « une tension permanente entre la contrainte et la liberté », combat continue pour la vie.

Vis-à-vis de l'immigration : les verts sont pour les frontiè­res fermées actuellement, mais pour qu'on légalise les « sans papiers » qui sont déjà en France : « cette main d'oeuvre flexible qu'on a bien été content de trouver ».

Il s'agit d'éviter le ghetto mais l'intégration à la soi-disant culture française. Les Verts sont contre le statut de l'immi­gré qu'ils considèrent comme une manière de ghettoifier

Ils luttent activement, en les dénonçant, contre les camps de rétention : des HLM désaffectés où la population étrangère en situation illégale reste dix, quinze, vingt jours parquée avant le retour au pays.

Pour les Verts, les prestations sociales représentent une régulation économique intéressante en redistribuant la richesse nationale, mais un certain déplafonnement sem­ble s'imposer : proportionnellement les bas salaires paient plus, les cadres devraient davantage cotiser. Le système de protection sociale pourrait être un peu fiscalisé par le biais de la TVA notamment. Une modulation du versement des prestations selon les critères économiques pourrait être envisagée : mais les Verts ne sont pas pour des actions brutales. Il faut y aller doucement.

Les bénévoles pour les Verts, sont indispensables dans le champs du social comme dans les autres secteurs d'inter­vention. Tout ne peut pas être résolu à coups de subven­tions, d'ailleurs en cas de changement de politique, certai­nes associations qui avaient « le vent en poupe » peuvent se retrouver par exemple sans un sou. De plus des bénévo­les insufflent un vent nouveau, empêchent que les institu­tions se sclérosent.

*Propos recueillis par Françoise SELLIER*

**\‘4**

**les Partis Politiques**

**et la Politique Socia**le`::

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|
 | **LCR** | **PSU** | **LES VERTS** | **PS** |
| **PRESTATIONS
SOCIALES** | Désaccord avec les allocations incitatrices à la natalité |
 | Les moduler en fonction des ressources | Maintien des acquis |
| **RETRAITE** | **1** |
 |
 | Revenu minimum garanti |
| **REVENU
MINIMUM
GARANTI** | **1** | Oui pour un re**v**enue nœ u **de**i,Etatpourhacun. La question de financement reste en | **m**inimumgarantiprestationssuspens | Instauration d'unRMGlégales |
| **PLACE DE
L'ETAT** |
 | La décentralisation
est illusoire | L'Etat devrait subventionner les entreprises intermédiaires |
 |
| **LE LOGEMENT** |
 | Oui à la rénovation des quartiers mais avec le maintien de la population habitante |
 |
 |
| **LES
ENTREPRISES
INTERME-
D'AIRES** | Ce n'est pas une idée nouvelle (cf les coopératives ouvrières). Cela ne règle pas les problèmes mais les diffère | Contre l'instauration d'une société à deux vitesses | C'est l'avenir de demain | Les favorise par le biais des subventions |
| **BENEVOLAT** |
 |
 | Les bénévoles sontindispensables : ils insufflent un vent nouveau |
 |
| **INSERTION
DES JEUNES
PREVENTION**  |
 |
 | Insertion des jeunes possible par le biais des entreprises intermédiaires | Lutte contre la toxicomanie présence policière sur la voit publique. Conseil national d( prévention de la délinquanct |
|
 | Droit de vote aux immigrés au niveau communal | Droit de vote aux immigrés | Droit de vote aux immigrés Non au statut de l'immigré aux ghettos, aux camps de rétention, légaliser les sans papiers | Droit de vote toujours en débat |

tableau récapitulatif vous propose une approche synthétique des positions for­ces des partis quand aux grandes questions sociales. Vous pouvez le compléter avec vos propres sources d'informations. Il n'est pas exhaustif.

Si tous les partis ne sont pas énumérés, ce n'est pas par acte manqué mais, soit n'ayant pu tous les rencontrer, nous avons dû en sacrifier quelques uns, soit ils ne' nous ont pas ouvert leur porte (cas du PC) et l'écho de la presse à leur sujet ne nous a pas permis d'inscrire leurs positions.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **MRG** i | -I» Yl**RPR UDF CDS** | **F.N** |
|
 | **Pas de grande modification. Proposition d'un demi-smic pour le congé parental pour le 3ème enfant mais quand les caisses seront pleines peut-être pas avant 88** | **Pour les français et pour les familles** |
|
 | **Ouverture de droits propres en matière de retraite pour les mères de famille. Un minimum retraite assuré dans le cadre du régime général pour le complément. Appel à des organismes de prévoyance** |
 |
|
 | **Mettre en concurrence les Caisses de Sécurité Sociale et les compagnies d'assurance pour la couverture maladie des français** | **Contre le RMG : il faut éviter les parasites** |
|
 | **Réduire la tutelle excessive de l'Etat** |
 |
|
 | **Abrogation de la loi Quilliot. Libération maîtrisée des loyers. Rénovation des organismes HLM. Développer une politique du Logement pour les familles nombreuses** | **Logements sociaux pour les familles françaises** |
|
 | **Pas hostile mais ne pas les considérer comme un outil économique mais thérapeutique** | **Pourquoi pas ?** |
|
 | **Hostile au bénévolat pour l'Action Sociale** | **L'action sociale par les professionnels complémentaires des « oeuvres « des bénévoles** |
| **Oui aux Travaux d'Intérêt Général' comme alternative à la prison. Poursuivre le programme banlieues 89. Formation de base des jeunes pour éviter le désoeuvrement** | **Il faut tout faire pour occuper les jeunes. Retrouver des petits emplois** |
 |
| **Orocédure de nationalisation à assouplir. Association des immigrés dans les commissions extra-municipales. Vote au niveau de la CEESS. Réserve de réciprocité** | **Incitation au retour** | **Remise en cause de la nationalité française acquise** |

**MOUVEMENT DES**

**RADICAUX DE GAU-**

**CHE**

*Il n'a pas été possible de rencontrer quelqu'un' du MRG. « Nous sommes débordés » m'a dit M. Rodolphe Delacroix, chargé d'études au MRG. Par contre, il proposa d'envoyer un texte qui répondrait aux questions que nous nous posions. Ce qui fut fait !*

*Toutefois, il faut reconnaître que ce texte, qui devient dans leur lettre d'introduction, article pour PEPS, reste très superficiel, et s'inscrit plu­tôt dans le cadre de leur campagne électorale. La lettre est d'ailleurs cosignée par le Directeur de campagne.*

*Trois thèmes sont évoqués : la petite délin­quance, l'insertion des jeunes, l'intégration des*

*immigrés.*

**La petite délinquance**

Pour la combattre, le MRG propose une action dans deux directions :

- rendre les banlieues plus agréables (programme « Ban­lieues 89 »)

- éviter le désoeuvrement et pour cela former les jeunes ou les occuper par les TUC.

Avec de telles actions concrètes et locales, notre pays évite les explosions sociales qui frappent la Grande Breta­gne, par exemple.

**L'insertion des jeunes**

Pour les jeunes, le chômage est destructeur et repré­sente l'exclusion de son pays. Aussi les TUC sont une bonne chose dès l'instant où l'on en connait les limites.

De plus, le chômage ne se règlera qu'à force de forma­tion, et notamment de formation continue car on sera de plus en plus amené à exercer plusieurs métiers dans sa vie professionnelle. A cette fin, le M RG propose d'instaurer « un crédit formation » qui dès l'entrée au primaire, allou-rait à tout individu 15 ans de formation gratuite à répartir selon son choix sur toute sa vie.

**L'intégration des immigrés**

Le MRG est contre ceux qui veulent introduire des discri­minations pour l'attribution des allocations familiales ou « durcir » le code de la nationalité. Au contraire, il faut assouplir les procédures de naturalisation pour tous ceux qui résident en France depuis longtemps.

Le M RG propose d'associer les immigrés aux travaux des commissions extra-municipales et de faire voter, au niveau local, les résidents originaire des pays de la CEE sous réserve de réciprocité.

Enfin le MRG souhaiterait mettre en place des comités d'élus locaux pour l'intégration des familles immigrées qui s'efforceraient, sur le terrain, de régler concrètement les problèmes au coup par coup en liaison avec les services sociaux, les assistants sociaux, les éducateurs, les entre­prises, les associations, les offices HLM, les écoles.

Et M. Delacroix conclut : former, prévenir, intégrer. Voilà le triptyque qui guide et guidera l'action des Radi­caux de Gauche en matière de politique sociale.

*Texte de R. Delacroix*

*synthétisé par C. Boulenger*

**CENTRE DES DEM=**

**CRATES SOCIAUX**

**LES YEUX**

**OUVERTS !**

*Les démocrates sociaux fondent leur action politique sur des principes philosophiques tels que le personnalisme communautaire de Mou­nier. Ils pensent que certaines communautés naturelles doivent être défendues : la famille, l'association, la commune, les collectivités loca­les et l'Europe.*

*Il faut développer les liens de solidarités entre les communautés et la solidarité passe par la protection sociale parce qu'il y a des faibles et il y a des forts. L'honneur d'une action politique, c'est de protéger les faibles. Il n'est pas question de remettre en question la protection sociale.*

**Crise et travail social**

Il faut raviver l'économie, ranimer la croissance car elle génère des surplus, des petits emplois à faible technologie.

Plus vous vendez de biens, plus vous vendez de services, plus vous dégagez de la valeur ajoutée, ce qui fait croître le produit national brut, plus alors on pourra redistribuer les richesses.

Mais la croissance économique se fait toujours sur le dos de quelqu'un. Il n'y a pas d'enrichissement sans pauvres.

Le libéralisme économique dans sa rigueur, c'est la néga­tion du travail social : il n'est pas utile à l'économique, il ne produit pas de richesse, il coûte de l'argent, il encourage les gens à rester dans l'artisanat. Le CDS pense, lui, que ce n'est pas parce qu'il y a des inadaptés sociaux qu'il faut s'en débarasser et ne pas essayer de les remettre dans le circuit.

L'économie sociale, par contre, n'est qu'une approche secondaire de la question. Les TUC, c'est bien, mais ce n'est pas la solution. Les entreprises intermédiaires, c'est bien tant que cela reste une thérapie. Le vrai problème, c'est de relancer la machine économique par la liberté des prix, l'autorisation de licenciement...

Le chômage, c'est les gens qui avaient de petits boulots. Maintenant, il y a trop de charges sociales.

**Les travailleurs sociaux et la droite**

Le CDS ne croit pas au bénévolat, ni dans les formations politiques ni durablement dans le social.

Au moins 95% des travailleurs sociaux doivent être de gauche. Il faudrait que les TS sachent qu'entre la droite dure et le socialisme qui a échoué, il y a des gens de bonne volonté qui sont prêts. En politique, il faut faire des com­promis, mais il y a des choses sur lesquelles on ne cède pas. Pour signer la plate-forme commune de la droite? nous avons exigé qu'il n'y ait pas de discriminations racia­les en matière sociale.

Les égoïsmes sont là. La protection sociale dans un con­texte de crise est très difficile à réaliser.

L'opposition, cela n'est pas la restauration. Il faut rassu­rer les travailleurs sociaux bien que nous sachions qu'ils ne nous sont pas favorables.

Le travail social ne me semble pas être un secteur où l'opposition taillerait avec je ne sais quelle idée de ven­geance. Ce n'est pas au centre de nos préoccupations.

D'abord, les travailleurs sociaux, ce sont des chômeurs en moins.

*Propos recueillis par M. SCARAMMUZZINO*

*A. BILLET*

**FRONT NATIONAL**

**CHARITE BIEN ORDONNEE COM­MENCE PAR SOI-MEME**

*Pour ce parti, les travailleurs sociaux doivent s'occuper des cas sociaux. Pour ce type de tra­vail, il faut une vocation solide. Il peut exister une complémentarité entre les oeuvres sociales et le domaine de l'Etat. Les deux sont indispen-*

*sables.*

Le Front National s'affirme : national, populaire, et social.

National, ce qui veut dire qu'il concerne le peuple fran­çais, populaire, qu'il essaie de toucher toutes les couches de la population, surtout les plus populaires ; emploi social parce qu'il faut aider les défavorisés. Les entreprises inter­médiaires peuvent exister à condition qu'elles restent sociales. Une association s'intéresse à la vie associative, une entreprise à faire des bénéfices.

Il est important que toute entreprise ait le droit de licen­cier ses employés. Au Front National, ils sont pour l'ordre et la nature, l'évolution dans la tradition. Il faut à tous prix défendre la famille française par le biais du salaire de la mère au foyer. Le rôle du père en effet, est de travailler pour ramener de l'argent. La mère, elle doit aimer ses enfants. Il est scandaleux de donner plus de droits aux gens séparés volontairement (impôts, allocation soutien familial, parent isolé, etc) qu'aux couples mariés. Mais seule, la famille française doit être soutenue. On ne s'enri­chit pas dans la différence, on s'appauvrit. La nationalité française doit être demandée et méritée, Ils sont donc con­tre le regroupement familial et les prestations familiales aux enfants d'étrangers.

La France doit rester un beau pays.

|  |  |
| --- | --- |
|  | *Propos recueillis par M. Scramuzzino* |
|  |

**LE STRESS DE L'ELU**

**LOCAL : CONTENTER TOUT**

**LE MONDE**

*Lors de nos pérégrinations dans le milieu poli­tique, nous avons rencontré des déjà élus. Parmi ceux-ci Albert Kalaycljan, chargé d'études Natio­nal au Centre des Démocrates Sociaux et élu des Hauts de Seine. Il fait partie du conseil du Bureau d'aide sociale de sa commune et a accepté de nous parler de ses difficultés, tant dans la gérence de ses fonds que dans les rap-*

*ports avec les travailleurs sociaux*

**Incompréhension mutuelle**

Pour les travailleurs sociaux nous sommes le parti des riches, les représentants de l'affreuse droite réactionnaire. Il me semble que 96% des Assistantes Sociales votent à gauche. Et pourtant, nous sommes élus et nous tenons les cordons de la bourse. C'est donc toujours le conflit tradi­tionnel entre celui qui dépense et celui qui tient les recet­tes.

La protection sociale dans un contexte de crise est très difficile à réaliser.

**Les ressources : des impots**

**Il est évident que notre but c'est de bien gérer et d'être réélu. Or, avec la décentralisation, on ne peut plus se dire, c'est l'Etat, car maintenant, c'est nous. Les impots, c'est donc nous aussi. Alors quand la taxe d'habitation aug­mente, j'en entends ! Ou quand il faut augmenter le budget du BAS; il faut trouver l'argent quelque part.**

**Pour le trouver, c'est très simple : vous vous adressez au conseil général, mais il trouve l'argent sur la part départe­mentale des impots locaux. Vous augmentez le taux de la taxe professionnelle : vous avez alors tous les commer­çants sur le dos. De plus, notre département se désindus-trialise. Cela fait des ressources en moins.**

Vous pouvez également augmenter la taxe d'habitation mais elle touche tout le monde et cela fait beaucoup de mécontents. Enfin, vous pouvez emprunter, ce qui était intéressant lorsqu'il y avait un taux d'inflation élevé. Or maintenant, dans dix ans, les contribuables paieront très cher les intérêts ! Alors aujourd'hui, le notable c'est le commerçant, c'est l'assistance sociale qui rencontre des gens. La marge de manoeuvre est étroite.

**Les dépenses : tout le monde en veut**

Il ne faut pas imaginer que l'action sociale c'est simple­ment votre domaine. Vous avez les anciens et les anciens veulent quelque chose de la mairie même s'ils sont dans des situations pas trop mauvaises. Il ne faut pas oublier la subvention par ci et par là, les cantines scolaires, les colo­nies de vacances ; on ne peut pas nepas en faire, etc.

Et cela c'est le programme social de base, le minimum de toute commune. Le reste, c'est le reliquat. On fait ce que l'on peut.

**Pas facile de trancher**

Nous les élus, nous sommes très embétés parce que nous devons juger sans savoir, d'après le rapport des assis­tantes sociales. Or, dans ma commune, leà AS ne veulent plus faire de rapport car elles pensent qu'on doit aider tout le monde de toute façon.

Il y a malheureusement dans l'aide sociale des gens qui vivent de ça qui sont de très bons clients depuis des années. On voudrait que les assistantes sociales n'aient plus d'à priori culturel.

Il y a un appauvrissement important depuis quelques années. Nous gérons la pénurie et devons trancher dans le vif alors que ce n'est pas notre métier. Ce n'est pas tou­jours facile, sur le plan humain non plus. Les AS n'ont pas le sens politique. A des scéances, elles vont matraquer dix dossiers alors le 1 1ème passe à la trappe. Dans d'autres affaires où il y très peu de cas, on donne le maximum au 1er dossier.

**Diplomatie et savoir faire !**

Le travail en commlin, ce n'est pas facile à réaliser. Pour ma part, je ne supprimerai pas les assistantes sociales parce que même si nous travaillons souvent dans le conflit, elles mettent souvent le doigt sur ce que je ne voudrais pas voir, sur ce qui me dérange. Les Travailleurs Sociaux nous aident à garder le contact avec la réalité.

17

*Propos recueillis par Alice BILLET*

**5.4.I.ZeMIL..-.--.....asseser...easkraxelusansimitsmr..s=sueveloakeenee,msete**

**Le 16 mars, il nous faudra élire 491 députés.**

**Actuellement la répartition se compose ainsi :**

**PS : 285**

**RPR : 89**

**UDF : 63**

**PC : 44**

**Non inscrit :10**

**ELECTIONS A LA PROPORTIONNELLE 1 TOUR I**

La protection sociale recouvre l'ensemble des mécanismes de prévoyance collective permettant aux ménages de faire face à certains risques.

Sont comprises toutes les prestations sociales en espèce ou en nature attribués au ménage (90% du total) mais aussi les prestations des services sociaux et l'aide sociale prise en charge aussi bien par l'Etat, les départements et les communes.

La part de la dépense de protection sociale dans le produit intérieur brut est passée de 20, 2% en 1970 à 30, 4% en 1984. En francs courants, la dépense de protection sociale a été multipliée par 8 au cours de ces quinze dernières années.

**SILENCE DES POLITIQUES**

**Comme nous vous le disions en introduisant *ce* dossier, notre souhait était de dépasser ce que nous consi­dérons comme une première étapè. Nous aurions aimé pousser les « politiques » à se situer par rapport au travail social, aux travailleurs sociaux. Comment voient-ils les relations entre élus et travailleurs sociaux sur le terrain.**

**Sur ce chapitre, pas ou peu de réponses. Seul, le représentant du CDS, qui est aussi un élu, aborde la ques­tion.**

**Faut-il en déduire que nous n'avons pas frappé aux bonnes portes ? Faut-il penser que ceux qui élaborent la politique sociale, ne sont pas au courant ou se désintéressent des modalités de sa mise en application ? Du coup, peut-on se dire que seuls ceux qui mettent en pratique cette politique sociale, au jour le jour, sur le terrain — les élus chargés des affaires sociales sur une commune — peuvent dire concrètement comment ils envisagent les relations élus/travailleurs sociaux, comment ils les vivent ?**

**Ce qui est sûr, c'est l'impression qui se dégage d'emblée : les partis politiques ne connaissent pas les tra­vailleurs sociaux. Et cela n'est malheureusement pas étonnant quand on connait combien est difficile la reconnaissance de toutes ces professions variées qui interviennent dans une multitude de lieux et qui se regroupent sous le vocable de « travailleurs sociaux ».**

**Toutefois, cette méconnaissance ne fait pas taire les interrogations...**

**Le silence des « politiques » étonne d'autant plus que les lois de décentralisation rendent les rapports tra­vailleurs sociaux et élus locaux inévitables et plus fréquents que par le passé. En effet, sans distinction d'éti­quette politique, les élus sont de plus en plus exigeants quant à l'efficacité des travailleurs sociaux dont ils sont maintenant employeurs. Ils savent qu'ils ont des comptes à rendre sur leur gestion communale et qu'ils ne peuvent se maintenir en place que s'ils ne déçoivent pas leurs électeurs I**

**Pour terminer, je reprends volontiers la conclusion d'un livre qui s'intitule « les travailleurs sociaux » de Jacques Ion et Jean-Paul Tricart, aux Editions La Découverte, Collection Repères de 1984, et qui pose très justement la question du silence du politique : « on peut s'étonner de ce silence du politique, alors que les travailleurs sociaux prennent en charge des situations qui concernent la cohesion**, **du corps social et qui sont toujours éminemment politiques. A moins que le flou de la fonction ne soit la condition de son développe­ment ? Le sort du travailleur social n'est-il pas d'être délégué là où un problème appareil que le politique ne sait circonscrire ? ».**

**De votre côté, vous avez peut-être d'autres éléments à apporter. De par votre pratique, vous êtes certaine­ment amenés à travailler avec des élus. Il serait intéressant que vous fassiez part à PEPS de vos expériences en ce domaine et de l'état de vos réflexions. Un débat pourrait ainsi s'instaurer et peut être un tout petit peu, faire avancer cette difficile question des rapports entre politique et travail social, question qui ne cesse d'être d'actualité...**

**Catherine BOULENGER**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 1 8 |  | **11.14•Malinammemape•••••••••••••••••••••••••••••••11.1•WMIIIMM•MNIMIUMMVIIMIMŒNIVIMOMM•e•I** |
|  |

*Ou comment le café, lieu de rencontre et de consommation, peut-il être utilise également comme lieu d'accueil, d'animation et de préven­tion en direction des jeunes.*

**DES TRAVAILLEURS SOCIAUX TRAVAIL-**

**LENT DANS UN.TROQUET !!!**

**L'équipe**

*Une expérience intéressante est menée par une équipe pluridisciplinaire de travailleurs sociaux à Elancourt dans le département des Yvelines.*

*Il s'agit du Café Club « Bilbo ». Intéressées par ces nouvelles pratiques, nous avons inter­viewé Serge Costa, directeur formation de psychologue et Robert Rigault, éducateur spé­cialisé.*

Ces trois objectifs constituent la base du projet initial du café. L'animation étant définie comme un moyen de pré­vention.

**^4**

**Accueil, animation et prévention**

L'équipe a essentiellement rempli un rôle d'accueil depuis les huits premiers mois de son existence. « Etape nécessaire pour connaitre les jeunes qui fréquentent le café, pour arriver à créer des relations entre nous et cha­que personne qui travaille ici » nous dit S. Costa.

Après cette première étape les membres de l'équipe ten­dent à entreprendre des actions plus spécifiques en rap­port avec leurs formations. Serge souligne que « le bar doit perdre son importance au profit d'une prévention et d'une animation ».

**Population visée**

Dans le projet initial l'ensemble des jeunes étaient con­cernés par le Café « tous ceux qui ne fréquentent pas les structures traditionnelles » (S. Costa)

Or, très vite, les jeunes en difficulté se sont appropriés le lieu, tendant à chasser les autres.

L'équipe, aujourd'hui a le souci de reconquêrir ces « autres » jeunes. Ceci correspond également à la volonté de modifier l'image de repère de toxicomanie et de délin­quance donnée au Bilbo.

Elle est composée de quatre travailleurs sociaux (une animatrice, un animateur, un éducateur spécialisé et le directeur). C'est une équipe assez soudée qui ressent lé besoin de réorienter ses objectifs. Malgré la notion d'équipe, chaque membre ne souhaite pas perdre de vue sa spécialité professionnelle.

Les tâches, cuisine ou secrétariat, sont assurées par un jeune professionnel de l'hôtellerie et une employée TUC. De plus, l'équipe du café a accueilli une jeune volontaire.

**Le regard politique**

Malgré les risques encourus d'un point de vue électoral, les élus de la commune (1) ont eu le courage d'ouvrir une structure comme le café club. D'ailleurs l'association est présidée par M. Jean Claude Bernard, maire-adjoint délé­gué à la Jeunesse et Vice-Président du Syndicat de l'Agglo­mération Nouvelle de Saint-Quentin en Yvelines chargé des Affaires Sociales.

Nous rappelions que la population élancourtoise est de 20 000 habitants dont 44% au moins de 25 ans. Ce chiffre exceptionnel caractérise bien la nature des problèmes qui peuvent se poser dans la commune.

**La café, repère de toxicomanes ou réputation faite**

Ce qui est à la fois vrai et faux. Vrai car le Bilbo est fré­quenté pra des toxicomanes. Faux car l'équipe refuse l'entrée de ce lieu aux dealers.

Cette rumeur est colportée par les jeunes qui ne vont pas forcément au café. D'après S. Costé, « il y a un processus de cristallisation sur le café club de leur propre peur et de leurs fantasmes. C'est un lieu idéal pour toutes les projec­tions.

**Rôle préventif : l'intermédiaire**

Le café, lieu d'accueil et d'écoute permet d'orienter les jeunes toxicomanes vers des structures plus spécialisées et plus institutionnelles.

« Il s'avère que nous touchons », remarque Robert Rigault, « une population très spécifique qui tourne autour de la toxicomanie avec la délinquance et cela nous fait penser qu'il y a tout un travail de suite de relation à faire et non pas de prise en charge individuelle. Les jeunes savent que nous sommes ici. Ils savent que nous sommes éduca­teur ou animateur. Et si nous voulons leur proposer des aides soit avec l'ADATO (2), soit avec une autres structure, il faut des heures et des heures de discussion ».

Quelques parents interpellent les travailleurs sociaux (—) pour être rassurés d'abord sur l'image de marque du café et ensuite ser rendre compte que l'équipe n'est pas celle d'un bar d'un quartier mal famé ou impliquée dans les phé­nomènes de la délinquance et de la toxicomanie (..') ».

**La structure**

Le café est géré par l'association « Repères ». Les instan­ces de décision et de réflexion sont composées d'un triple collège d'élus (instance de décision et bureau de l'Associa­tion), de représentants des associations, des usagers (fré­quentent le café).

« Au contraire de la structure institutionnelle qui a ten­dance à s'endormir cette structure est un lieu qui bouge constamment » remarque S. Costa.

**Travail social : vocation ou margina­lité par procuration**

Naturellement, et inévitablement nous n'avons pas pu résister à la tentation de parler de la « vocation » des tra­vailleurs sociaux.

(...) « Cette idée de vocation est présente à la fois parmi les travailleurs sociaux et les populations. Car le travailleur social n'est pas considéré comme salarié à part entière. De fait, il est difficile de le voir participer dans des mouve­ments revendicatifs portant sur leurs conditions de travail (...) ou de nous entendre dire que notre travail est mille fois plus supportable que celui des ouvriers à la chaîne ».

Et il nous résume en deux mots qu'un « Couple Assis­tante Sociale-Educateur ce serait formidable... »

**Conclusion**

**La double fonction, commerciale et sociale du Café nous conduit à nous poser la question de savoir comment l'équipe peut-elle partager un travail relatif à la gestion d'un café comme les autres avec un travail social 7**

**AFFAIRE A SUIVRE...**

*Adriana et Lydwyne ASMAR Etudiantes de Sème année de Service Social Ecole Normale Sociale (ENS)*

20 *(1) Conseil municipal à majorité socialiste

(21 Association d'Aide aux Toxicomanes*

**VIVRE... ET TROU-**

**VER SAVOIE**

**ou, vu du côté de l'usager**

*Drame et issue d'une jeune de 18 ans, en 1981.*

*Elle est assistante sociale, aujourd'hui et son récit nous rappellera au moins qu'être du côté de l'usager peut arriver à n'importe lequel d'entre nous.*

*Il n'est pas négligeable, que nous, Travailleurs Sociaux, ne l'oublions pas dans nos rapports quotidiens, qui modulent sans cesse entre l'aide et un certain pouvoir.*

Le 21 juillet de cette année, cela a fait 4 ans, et si les cho­ses s'étaient passées autrement, c'est un autre anniver­saire que l'on aurait célébré. Il faisait chaud cet été : ma mère m'a déposée en voiture devant l'hôpital Beaudelo-que, « et si tu vois qu'elle ne veut pas te le donner, ne perds pas ton temps, demande lui l'adresse d'une autre assis­tante sociale ».

Je n'avais pas pris de rendez-vous. J'allais d'urgence voir une AS pour le papier obligatoire du planning familial demandé pour faire une IVG. C'était un vendredi. L'IVG devait se faire le lundi. J'avais quelque chose dans mon ventre qui était en train de vivre. Il ne le fallait pas.

Pendant les quelques minutes qui ont précédé l'entre­tien, j'avais confiance. Je pensais enfin que c'était trop important. Ce papier m'était indispensable pour l'opération et ce n'était pas possible qu'on me le refuse. C'était la pre­mière fois que j'avais affaire à une AS et tout mon espoir était en elle.

Je suis rentrée dans la petite pièce où tout devait se jouer, où je pensais qu'il fallait que je dise tout pour être comprise et obtenir ce que je venais chercher.

Et puis d'un autre côté, du haut de mes 18 ans, de ma majorité dont j'avais peut-être un peu abusé, il y avait une part importante d'infinie détresse.

Quand, après l'échographie, je n'avais plus aucun doute, plus aucun doute sur la situation affolante que je commen-cais à vivre — et que je vivais déjà sans trop le savoir depuis 6 semaines — j'ai eu très peur, une peur confrontée à tous les interdits ; à toute une éducation que j'étais en train de renier puisque ce n'était pas elle qui m'avait appris à faire des choses pareilles — même si c'est elle à un moment qui m'y a poussée par révolte — cette peur, je ne voulais pas la vivre.

Je ne voyais que deux solutions : l'IVG ou le suicide. Je pensais à tout cela quand je suis rentrée ; j'ai déclaré d'emblée à l'AS l'objet de ma demande.

Son premier geste, au son étouffé de mon coeur, qui ne savait plus s'il devait avoir honte ou être heureux, et dans mon silence de gratitude et de respect, a été de remplir le papier. Après cela, nous avons discuté.

J'avais l'impression que cette AS méritait ma « confi­dence ». Je n'avais plus devant moi quelqu'un qui allait me juger, évaluer mes actes, mais m'écouter pour comprendre et me faire comprendre, sans le savoir, que par cet entre­tien, ma vie allait être influencée. L'opération devait se dérouler avec les techniques les plus inhumaines de la médecine. Cet entretien devait être le côté le plus humain de cette série d'actions ; il ne fallait pas que cela échoue.

De cet épisode, j'ai découvert l'importance que pouvait avoir l'attitude de quelqu'un qui « dédie » sa vie aux autres. J'ai découvert tout ce qu'elle peut apporter de -compréhension et de réconfort. J'y pense encore souvent.

J'y pense encore souvent parce que lorsqu'on me demande aujourd'hui pourquoi j'ai choisi de faire le métier d'AS, je donne toujours des raisons — valables certes —mais qui n'ont rien à voir avec ma raison profonde. Celle-ci restera sans doute, un des faits, à la fois le plus banal et le plus important qui m'aura guidé pour la vie.

Saurais-je, à mon tour, faire preuve d'assez grande com­préhension envers ceux qui viendront me voir au point de guider quelqu'un dans cette voie ?

Tant pis si ce n'est pas le cas ; le plus important réside dans la décision à prendre et l'acte, qui répondront le mieux possible à un appel, si secrètement désespéré soit-il.

*N. K. Assistante Sociale*

**ASSOCIATION POUR LA REINSERTION :**

**CA MARCHE**

*Lors d'une récente visite en Belgique, une étu­diante française en Service Social a eu l'occa­sion de cotoyer quelques heures une expérience d'association de type 1901 (ASBL) ayant pour but la (ré)insertion « d'exclus du monde du tra­vail » et basée sur une pédagogie, non seule­ment pratique et technique, mais également et plus largement « culturelle ».*

**1,4**

Partant du constat qu'Une partie de ia population « quart-mondiste » était exclue des droits élémentaires des travailleurs, à cause, notamment d'un faible niveau culturel et social, d'une éducation scolaire insuffisante, de la précarité et de la pauvreté, tout ceci aggravé en période de pénurie et de chômage comme c'est le cas actuelle­ment... partant de ce constat donc, beaucoup d'initiatives, individuelles ou collectives, ont été prises en vue de créer des structures favorables à une insertion, ou parfois une réinsertion de cette population dans la vie professionnelle et sociale.

Certaines de ces structures se contentent d'occuper ces exclus pendant quelques mois, voire une année, sans réel­lement se soucier de leur donner les outils nécessaires à leur insertion professionnelle lorsqu'ils en sortiront. D'autres voient plus loin et tentent d'allier une formation professionnelle directement opérationnelle à une « forma­tion sociale » leur permettant d'entrer en toute connais­sance de cause et avec les meilleurs atouts dans le monde du travail.

**Un facteur de changement et de res­ponsabilisation**

Le SST (17, actuellement installé à Nivelles, en Belgique, semble du moins par ses objectifs, appartenir à la seconde catégorie. Créé en septembre 1974 par deux couples cher­chant à relier « pratiquement une série de valeurs relevant de la vie communautaire, des préoccupations écologiques et du travail social en milieu marginal », elle se donne aujourd'hui pour but de « réinsérer socialement et profes­sionnellement les plus défavorisés, de leur permettre de découvrir leur potentialité, d'acquérir un statut social qui ne leur est pas toujours reconnu, et enfin, d'être un facteur de changement dans leur vie, de responsabilisation aussi. Le SST n'aspire pas à devenir une solution globale au chô­mage et au quart-mondisme, mais une « modeste contri-butiân à la recherche de nouvelles formes d'organisation des rapports 1,ociaux ».

Projet néanmoins ambitieux. Et pourtant... Le dyna­misme en même temps que l'efficacité qui frappent lorsqu'on pénètre dans cette ruche qu'est le Bric à Brac (Hangar-magasin du SST) semblent à la hauteur de cette ambition.

**Le « Bric à Brac », unehistoire, une philosophie...**

L'ASBL (2) SST a démarré il y a un peu plus de dix ans avec la récupération de vieux papiers. Elle n'employait à cette époque que quelques personnes à temps partiel. Elle donne aujourd'hui du travail à 24 personnes à temps plein, des animateurs aux apprentis, qui s'occupent, selon l'équipe, de la brocante, de bouquins, de jouets, de vélos, de vêtements, de réparatins diverses et même de déména­gements.

Elle est financée, d'une part par différents organismes sociaux (ONEM (3), FNRSH (4)...), ces mêmes organismes qui leur envoient des travailleurs, et, d'autre part, par ses bénéfices propres. La notion de rentabilité reste très importante dans la gestion du SST. La majorité des travail-

leurs est envoyée par des organismes sociaux mais aussi

c• par des éducateurs, des maisons d'accueil, ou par les servi-

ces sociaux des prisons. Ils sont reçus et engagés « sans

qu'un dossier exhaustif soit ouvert. On tient compte non de leur passé, parfois assez lourd, mais de leur potentia­lité ». Après une courte période d'essai, un contrat à durée déterminée est signé. Contrat qui leur permet, dans un pre­mier temps, de résoudre les problèmes les plus urgents : situation à I'ONEM, logement, justice, scolarité des enfants, et aussi reconnaissance sociale qu'ils n'avaient pas nécessairement.

I-

Dans un climat qu'elle veut « d'amitié et de respect mutuel », l'ASBL SST fonde sa stratégie sur, d'une part, un modèle d'organisation du travail par équipe et, d'autre part, « un projet pédagogique dont le but fondamental est la préparation des individus à la vie sociale et à la produc­tion ». A cette stratégie de départ viennent s'ajouter des notions telles que : le plaisir d'agir, de gérer son temps, son argent, et ses capacités réelles. Il s'agit en fait, de « tenter la synthèse de l'économique, du technique, de l'affectif, de l'individuel et du relationnel dans un travail productif ».

**... Une pédagogie**

La formation proprement dite se fait en deux temps. D'une part, l'apprentissage « sur le tas » qui concerne pré-cisemment la maitrise des techniques utilisées dans les ateliers (mécanique, menuiserie...). D'autre part, dans un domaine plus large, une formation théorique allant de l'alphabétisation à la gestion comptable, en passant par les cours de technologie, d'économie, et de législation du tra­vail.

**Une autre manière d'affronter « La Règle »**

Le temps de travail, bien qu'administré avec un mini­mum de rigueur économique, est relativement flexible en fonction des besoins de chacun et permet ainsi aux mem­bres de l'équipe de gérer leur temps de travail d'une façon relativement non contraignante. Le respect de l'horaire

SUITE DE LA P.21

constitue néanmoins « un fait important pour quelqu'un qui vient d'un milieu où l'utilisation du temps reste très aléatoire et peu structurante ». Le travailleur fait connais­sance avec la règle qui « découle des contraintes matériel­les et sociales au sein desquelles se déroulent toutes activi­tés productives ». Il est très important pour l'aspect péda­gogique que ces règles soient acceptées par le travailleur qui n'a eu jusqu'alors de contact qu'avec les aspects néga­tifs des règles et des lois (police, prison, contrôle social, psychiatrie...). Aujourd'hui, c'est un comité de gestion élu qui administre l'ASDL (4 membres).

En ce qui concerne l'évaluation de l'action, les anima­teurs reconnaissent eux-mêmes la faiblesse des critères d'échec ou de réussite. Le bilan de réinsertion effective dans les circuits éConOmiques traditionnels est plutôt négatif, mais le temps passé à SST est, pour la plupart des travailleurs, une période positive pendant laquelle ils on pu acquérir « des outils culturels importants pour faire face aux contingences postérieures ».

Les quelques heures passées à flaner au Bric à Brac en compagnie de ma guide, détournée pour l'occasion de son prenant travail de secrétaire, ne m'ont pas permis d'appro­fondir une analyse quelconque de cette association, 1901 made in Belgique (Wallonie). Néanmoins, et outre l'enthousiasme qu'une telle initiative peut susciter lorsqu'on la voit fonctionner, et somme toute assez bien, quelques remarques me sont venues à l'esprit au cours de la visite.

Contrairement aux travailleurs sociaux français, au moins ceux que je connais, les animateurs de SST ne crai­gnent pas d'employer des mots tels que « productivité, rentabilité, éducation » ni d'intervenir dans les choix de gestion que font les employés de leur propre salaire lors­que ces choix paraissent inadéquats ou peu raisonnables. Dans le même ordre d'idée, on sent dans certains discours et certaines attitudes, des relations d'un type qui frôle le paternalisme entre animateurs et travailleurs issus du « quart-monde ».

Si l'ambiance est chaleureuse et sympathique lorsqu'on entre au Bric à Brac, elle est également et résolument au travail. Pas d'inactifs pendant la journée. Le café matinal est bu très vite, entre un camion à décharger et une chaise à rempailler, une machine à coudre à réparer et un trans­port à effectuer. Tout le monde travaille et c'est normal. Il n'est pas rare de faire des heures supplémentaires qui res­tent non payées mais qui sont acceptées, semble-t-il, bon gré parce qu'il faut que ça tourne, Et ça tourne...

|  |  |
| --- | --- |
| *Frédérique MOREL* | *Etudiante à l'iNS* |
|  |  |

1. *SST : Science Service Travail*
2. *ASBL Association sans but lucratif (assoc. 1901, Française)*
3. *ONEN : ANPE belge*
4. *FNRSH Fonds National de Reclassement des Handicapés.*

**L'ENFANT MAL-**

**TRAITE : UN**

**ENFANT CIBLE**

*Cet article continue la fin d'une enquête réali­sée en 82-83 en Seine Saint Denis dont il a été largement rendu compte dans PEPS à travers un dossier dans le N° 6 (1) sur « les Conditions d'intervention du Service Social de Secteur » ; et dans le N° 9 « Ni je, ni rêve... les auteurs de violence physique sur enfants » (2).*

Les résultats de notre étude permettent de mettre en évi­dence l'existence de caractéristiques bien précises concer­nant l'enfant physiquement maltraité. Il faut néanmoins rappeler que les chiffres qui vont suivre et sur lesquels va s'appuyer l'argumentaire sont à prendre avec réserves. Nous nous limitons à formuler des hypotèses de travail et à dégager des pistes de réflexions qu'une étude plus vaste, sur un échantillon représentatif devrait pouvoir véri­fier. (l'échantillon ici concernait 65 enfants)

**Sa place dans la famille**

**Seul à être maltraité**

Dans 35 familles de 2 enfants et plus, 28 d'entre elles (soit 80% des familles) pratiquent une violence sélective puis­que les mauvais traitements ne se répartissent pas indis­tinctement sur tous les enfants de la fratrie, mais se con­centrent sur un enfant en particulier et toujours le même.

**L'âge au moment du premier signalement**

Il semblerait exister des périodes d'âge de plus forte dan­gerosité. On observe cinq blocs d'âge :

- moins de 6 mois

-2à 3 ans

- 4 à 7 ans, avec une plus forte fréquence entre 6 et 7 ans

- 7à 10 ans, avec une plus forte fréquence entre 8et 10 ans - au-delà de 12ans.

Cette espèce de périodisation du danger traduit-elle un risque réel ou une capacité plus grande des institutions à repérer des situations à certaines époques ?

De fait, entre 4 et 7 ans, c'est l'école qui fournit l'essen­tiel des signalements (8 sur 13), alors qu'entre 1 mois et 4 ans, toutes les institutions (structures médico-sociales locales, écoles, hôpital, voisinage) sont impliquées de façon presque équivalente.

Il y a donc vraisemblablement un « effet » écile spécifi­que entre 4 et 7 ans au niveau des signalements faits aux Assistantes Sociales de Secteur. L'âge des enfants maltrai­tés repérés, dépend de l'institution à l'origine du signale­ment et en définitive tous les âges sont concernés par la violence physique pour peu qu'il existe une institution détectrice.

1. N° épuisé ; photocopie disponible. Ecrire à la revue. Prix 20 Frs port payé, chèque à l'ordre de PEPS.
2. N° disponible ; prix 16 Frs, port payé.

**Leur histoire**

**Le sexe**

Sur les 55 enfants de notre groupe, 28 étaient des gar­çons et 27 des filles. Considérée globalement, aucune dif­férence sexuelle dans le mauvais traitement n'est consta­tée dans la population métropolitaine.

En revanche, il semblerait que dans le groupe immigré, les mères maltraitent autant les garçons que les filles, tan­dis que les pères commettraient des violences presque exclusivement sur les filles, indiquant par là le caractère profondément culturel de l'acte.

Alors que toutes les catégories socio-professionnelles de notre population maltraitent indifféremment garçon ou fille, les employé(e)s et cadres moyens sembleraient com­mettre plus souvent des actes de violences sur leurs filles.

Enfin, toute population confondue, il semblerait que les couples maltraitants portent leur violence sur l'enfant fille et que leurs reproches soient d'ordre narcissique (enfant handicapé).

|  |  |
| --- | --- |
| **Rang dans la fratrie** |  |

Dans le cadre familial présent (couple ou célibataire) en regroupant les enfants maltraités issus de l'actuelle ou d'une autre union, nous observons que ceux-ci sont princi­palement des enfants uniques et secondairement, des aînés ou des deuxième rang.

Autres pistes :

- Dans les familles immigrées, l'enfant en plus grand dan­ger serait l'aîné, tandis que chez les métropolitains ce serait l'enfant unique.

- L'aîné maltraité serait plus particulièrement une fille tan­dis que le second serait plutôt un garçon.

- L'enfant unique maltraité né d'une autre union serait un enfant déjà âge (plus de 4 ans) tandis que l'enfant unique maltraité serait plus jeune (moins de 3 ans).

Près du quart des enfants maltraités de notre groupe dont nous connaissons l'histoire, ont eu des problèmes de santé à la naissance ou sont des prématurés. Il n'est dès lors pas étonnant de constater un nombre important de placements dès la naissance ou dans les mois qui suivent. Ainsi, sur les 55 maltraités de notre population, 17 ont été placés dans les 6 premiers mois de leur naissance, soit presque un enfant sur trois.

75% des efants placés, et futures maltraités, l'ont été dès leur naissance et 4 sur 10 ont passé plus de 50% de leur vie hors du contexte familial et ce dès la naissance ou dans les mois qui l'ont suivi.

Nous pouvons nous interroger sur les conséquences de L cette séparation précoce et longue dans l'absence de mise en place du lien parents/enfants, ce que l'Ethologie avec K. Lorenz (3) définit comme un tropisme des premières heu­res de la vie animale (et humaine I) à l'égard de la mère ou d'un substitut (conduites de suivi...) et que R. Zazzo appelle « Attachement » (4).

Ce lien s'opère dans un système d'affection intense dont les supports sont représentés par les cris de l'enfant, sa recherche du contact corporel, de la chaleur, du regard, son sourire qui constitue un contact à distance, un appel.

Le nourrisson s'attache moins à une personne qu'à une odeur, une façon de bercer, le ton d'une voix. Que tout ce système de liens'ne parvienne pas à se mettre en place à cause d'une séparation, ou soit endommagé par la violence des contacts, et c'est tout un ensemble de carences (5) et de frustrations qui se développe chez l'enfant, alors que, parallèlement, se détériore progressivement la relation avec le/les parents pour qui cet enfant devient la cible pri­vilégiée du défoulement.

A cet égard, sur les 14 enfants dont nous connaisson la date de retour dans la famille, nous constatons que la sur­venance des sévices s'est effectuée pour la moitié d'entre eux dans les 6 mois après leur retour et 40% dans les 3 mois

Cet enfant étranger pour sa mère et pour sa famille est un enfant potentiellement en danger physique au moment de son retour, ce que d'autres études, et notamment le rap­port Straus, avaient déjà mis en évidence.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Situation familiale** |  | **Sa place dans l'imaginaire parental** |

L'observation des résultats concernant les enfants victi­mes de violences physiques de notre groupe indique que ceux-ci sont principalement des enfants issus du couple et secondairement un enfant que la mère a eu lors d'une autre. union.

Autres observations :

- Dans les familles métropolitaines, l'enfant maltraité serait plus souvent l'enfant de la mère seule, alors que dans la famille étrangère, il serait plutôt l'enfant du couple. - Dans le couple maltraitant d'origine (1ère union), l'enfant battu est principalement une fille (15 cas sur 23).

- Quand l'enfant est issu du couple, il aurait autant de ris­que d'être battu par son père que par sa mère ; par contre, quand c'est l'enfant de la mère seule (cas d'une seconde union), c'est principalement elle qui maltraiterait cet enfant (8 cas sur 14), puis le beau-père (4fois sur 14). - Lorsque dans une famille sont rassemblés des enfants de

différentes unions, l'enfant battu ne serait jamais

celui/ceux du couple, mais toujours celui issu d'une autre union de l'un des parents (11 cas sur 11).

(3) Il parlait aussi avec les mammifères, les oiseaux et les pois-

sons. Flammarion.

Voir aussi l'agression (même éditeur).

Suite à une analyse des reproches parentaux faits aux enfants victimes de mauvais traitements, nous avons pu répertorier trois grands axes autours desquels se structure l'imaginaire des parents violents pour parler des enfants qu'ils maltraitent.

Les conduites sont rarement le fait d'une seule variable, aussi ne faut-il pas s'étonner de voir différentes dimen­sions se combiner pour « expliquer » un tel acte.

|  |  |
| --- | --- |
| **L'enfant mauvais** |  |

Cette dimension de l'enfant se retrouve dans l'imaginaire de 18 parents sous différents aspects.

C'est l'enfant de trop, non désiré et désinvesti dès le départ, celui imposé par les circonstances... et l'immatu­rité, l'enfant qu'une mère a eu très jeune, sans argent, sans logement, sans travail et que le père a abandonné la lais­sant errer de foyer en studio insalubre.

(41 L'attachement. Delachaux et Niestlé.

(51 Voir le syndrome de l'hospitalisation décrit par Spitz.

**L'enfant placé : enfant oublié, enfant idéalisé, enfant de la culpabilité**

(16 personnes).

Plus du quart des enfants du groupe étudié ont été pla­cés dès la naissance pour cause de prématurité, de pro­blème de santé, d'immaturité psychologique, économique ou sociale du parent.

Sentiment étrange d'agressivité de la mère à l'égard de l'enfat prématuré, « enfant parti trop tôt » comme le souli­gne M. Soule (6), frustrée « par cette naissance rapide, de toutes les gratifications sociales, libidinales et narcissi­ques ».

« La mère du prématuré doit faire le deuil de cette situa­tion et de cet objet (...) l'enfant par son absence et par la blessure qu'il inflige devient persécuteur (...) elle sort de la clinique sans rien dans les bras. Cette grossesse à ventre vide se poursuit ailleurs ».

Blessure narcissique aussi puisque d'autres, l'équipe médicale, s'empare du nouveau né, lui prend sa place de mère.

Mère plus intensément meurtrie et mortifiée qu'une autre dans sa « maternalité » que P.C. Racamier (7) définit comme « l'ensemble des processus psycho-affectifs qui se développent et s'intègrent chez la femme à l'occasion de la maternité ».

Cette maternalité s'accompagne « de transformations corporelles et hormonales, d'un changement de statut social, d'importantes fluctuations puslionnelles, de réacti­vation et remaniement des conflits infantiles, transforma­tion de l'image du corps vécu... » autant de facteurs qui mettent l'identité de la femme-mère en crise, tant dans son corps que dans sa personnalité, occasionnant un trauma­tisme puisqu'il lui a fallu intégrer cei enfant dans sa propre image corporelle puis s'en séparer.

Cette dépression du post-partum peut être atténuée par la valorisation des tâches quotidiennes et le contact corpo­rel avec l'enfant. En l'absence de cet enfant, comme c'est le cas pour un enfant retiré dès la naissance, ce sentiment de vide, de manque tend à se perpétuer, à installer une anomalie dans la future relation mère-enfant, à empêcher que se mette en place un lien, un attachement, un système d'affection entre les deux.

L'absence de l'enfant introduit à terme le risque de l'absence de sentiment à l'égard de cet enfant avec des conséquences ultérieures sur son comportement (carence affective...).

J. Miermont (8) rapporte les observations de B. Seay quand il étudie les effets de l'isolation précoce des femmel-les Rhésus sur leur comportement maternel ultérieur et sur leurs comportements sexuels aberrants et inefficaces.

Dans son expérience, sur 51 femmelles isolées dès leur naissance jusqu'à 18 mois, seules 20 purent être fécondées par des mâles et il y a eu 9 naissances. Leur comportement maternel fut globalement perturbé, deux d'entre elles furent d'emblée violentes et abusives, les deux autres dans un état d'indifférence et de retrait.

Après analyse comparative avec un groupe de mères normales témoin, l'auteur montra que si la phase ambiva­lente apparaît vers le 90è jour (diminution du bercement, des contacts ventraux, apparition du rejet actif...), ces caractéristiques apparaissent d'emblée chez les mères sans mère. Ce rejet est élevé dès le début et s'atténue après 3-4 mois, soit qu'elles se familiarisent avec leur petit, soit que ceux-ci soient plus aptes à faire face à l'agression maternelle. En conclusion rapporte Seay, « la déprivation sociale précoce disloque sévèrement le pattern de compor­tement maternel chez les Rhésus... » et on serait tenté de prolonger cette constatation en observant le caractère dévastateur sur l'enfant humain de l'absence de contact corporel et affectif avec ses parents.

(61 Mère mortifère, mère meurtrière, mère mortifiée. ESF.

(7) P.C. Racamier in Mère mortifère, mère meurtrière, mère morti­fiée. ESF.

Enfant placé, oublié, idéalisé, enfant de la culpabilité, enfant qui revient souvent dans sa famille porteur d'une double demande :

- Vengeance, faire payer le/les parents(s) responsable(s) de cette séparation et pour la venue, entre temps, de ce(s) autres frères ou soeurs.

- Désir d'être aimé, de ressentir ce dont il a été frustré, avoir un foyer comme tout le monde, une mère, un père, des contacts affectifs et des jeux.

Tout le comportement de l'enfant qui revient sera mar­qué de cette ambivalence, ce balancement permanent entre le désir d'attirer l'attention et l'amour (d'où des com­portements régressifs et provocateurs comme le pipi au lit, qui sont souvent des appels pour qu'on s'occupe de lui) et des attitudes agressives qui se polarisent autour de la nour­riture (anorexie), du sommeil (insomnies), de la propreté, (énurésie), du langage (retard), du comportement (turbu­lence), du rejet affectif (« cet enfant ne m'aime pas, ne me reconnaît pas en tant que mère, ne veut pas m'appeler maman »).

Cette dynamique corrosive conduit rapidement à la dégradation des rapports parents-enfant comme en témoi­gne l'apparition assez rapide des violences après son retour.

**L'enfant d'ailleurs, enfant d'un autre (12 personnes)**

Fruit d'une autre union, témoin vivant et permanent d'un échec, gêneur qui empêche de refaire sa vie, responsable des nouveaux échecs de par sa présence provocatrice, sans place, vécu comme différent et donc traité à part, en constante comparaison avec les nouveaux enfants du cou­ple à qui il sert de repoussoir, dévalorisé...

Enfant d'ailleurs, c'est un statut spécial, l'ultime sujet de domination sur lequel on peut se défouler à bon compte soit parce que ce n'est pas le sien ou parce que sa seule présence est une insulte, un rappel qu'il faut refouler en permancence, nier, effacer, faire disparaître.

Insupportable enfant qui vous empêche d'oublier un passé ou un amour déçu, maltraiter cet enfant, c'est se venger magiquement du père disparu.

Enfant d'un autre temps, témoin à charge qui vous empêche de refaire votre vie, et qu'une mère présente comme son petit neveu en se faisant appeler par son nom de jeune fille.

Enfant qui gêne la stratégie de reconversion des mères séparées pour qui le mariage représente le seul statut accessible avec son idéal de foyer et de famille.

Enfant d'autant plus haïssable que le nouveau couple ne marche pas. Enfant sur lequel on reporte la responsabilité de la dégradation à cause de ses réactions face aux coups du beau-père sur la mère, cette dernière accusant sa fille d'ingratitude et de contribuer par son comportement vis-à-vis de ce beau-père, à faire tout échouer, elle qui s'est sacrifiée pour lui donner un nouveau père.

L'enfant d'ailleurs, c'est enfin, celui qui sert de repous­soir, toujours présenté de façon dévalorisé et pour mieux marquer la différence tout est fait dans les soins pour l'exclure, le rabaisser aux yeux de la fratrie.

Ce jeu pervers consistant à dévaluer l'enfant peut s'accompagner de sévices, comme si la tentative de sépa­rer le bon du mauvais, son enfant de celui de l'autre, ne suffisait pas, qu'il fallait encore marquer qu'on est proprié­taire jusque dans l'intimité de sa sexualité. Cet enfant de l'autre, sans valeur, peut alors servir de support à tous les fantasmes et à toutes les perversions... avec souvent la

complicité passive du conjoint. Philippe MONDOLFO

AS de Secteur

(8) Article p. 25 et suivantes in Mère mortifère, mère meurtrière, mère mortifiée. ESF.

**LES DOSSIERS DE PEPS**

**ET PRINCIPAUX ARTICLES**

**PEPS A DEJA ABORDE LES PRINCIPAUX THEMES SUIVANTS

(Vous pouvez commander ces numéros - 20 F port payé - les numéros précédés d'un \*

sont épuisés, photocopies disponibles au même prix)

N° 15-16 : 35 Frs PORT PAYE**

* Numéro 1\* : **DECENTRALISATION : LA PAILLE ET LE GRAIN**

**L'argent : Lien social ou institutionnel de la dépendance 7**

* **Numéro** 2\* : **ILOTS SENSIBLES DE L'ETAT PROVIDENCE AU QUARTIER DE SOLIDARITE

Formation 16-18 ans/Le Coral**
* **Numéro** 3\* : **QUELLE(S) FORMATION(S) POUR QUELS TRAVAILLEURS SOCIAUX ?

Education surveillée : « Il reste encore des verrous à faire sauter »**
* Numéro 4 : **LA FORMATION : L'AVENIR D'UNE GALERE**

**Le mal d'identité d'une profession mystifiée : Les éducateurs**

* Numéro 5 : **EDUCATEURS SPECIALISES ET MAL D'IDENTITE**

**Formation : la bourse... et la vie ou le problème des stagiaires**

* Numéro 6 : **ENFANCE MALTRAITEE : LES CONDITIONS D'INTERVENTION DU SERVICE SOCIAL DE SECTEUR**

**Une expérience de circonscription plus proche des réalités locales**

* Numéro 7 : **VIEILLESSE INNOVATION ET VIEILLESSE REELLE**

**La prévention : mutation ou disparition/Effets de la décentralisation**

* Numéro 8 : **L'ECONOMIE SOCIALE : DES TRAVAILLEURS SOCIAUX CREATEURS D'ENTREPRISES**

**Les écoles d'assistants sociaux : quelles perpectives 7**

* Numéro 9 : **CIRCONSCRIPTION—COORDINATION : QUEL AVENIR ?

Des sages-femmes et l'IVG/Enfance maltraitée**
* Numéro 10 : **NUMERO SPECIAL SUR LES MUTATIONS DANS LE TRAVAIL SOCIAL**

**Assistants sociaux, Educateurs, Animateurs et Formateurs ont écrit sur l'avenir du social**

* Numéro 11 : **LES ELUS FACE AU SOCIAL : CONCURRENTS OU PARTENAIRES ?**

**Travail social en Inde et en France/Justice et secret professionnel**

* Numéro 12 : **SYNDICATS, ASSOCIATIONS : QUELLES REPONSES FACE AUX MUTATIONS DU SOCIAL ?**

**L'insertion douce/Quel avenir pour la désectorisation 7/Militants ou fonctionnaires 7**

* Numéro 13 : **POLITIQUE SOCIALE ENVERS LES IMMIGRES : A OARIS LESTS SE MOBILISENT**

**Du centre d'accueil et d'orientation au placement familial/Réflexion éducative en milieu ouvert/ Innovation en travail collectif**

* Numéro 14 : **TRAVAIL SOCIAL EN MILIEU PSYCHIATRIQUE**

**Educateur : le métier fou, le métier doux/L'Epargne morale : nouvel outil du travail social**

* **Numéro 15-16 : N° Spécial « A PROPOS... DE NOUVELLES PRATIQUES SOCIALES ET ECONOMIQUES »**

**Une publication commune avec deux autres associations le CREAF et l'AEUF.**

**« Chômage, loisirs et Economie Sociale ».**

**« Autres regards pour la relation éducative »**

**« Travailleurs Sociaux, Acteurs de l'Avenir du Social ».**

**PAROLES ET PRATIQUES**

**Zerarreq**

**1**

**REVUE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX**

|  |  |
| --- | --- |
| **SOLIDARITE NATIONALE : LA COHABITATION DU COEUR** | **PSYCHOLOGIE** |

De tous bords, ils étaient là, ce dimanche 26 janvier, pour FORMATION-PERFECTIONNEMENT

soutenir la réalisation de Coluche, artistes, hommes politi- (Cycles longs - Journées - Séminaires - Cours par correspondance) ques, bêtes de scènes à sortir leur chéquier pour les restau-

rants du coeur. • Psychologie appliquée

Expérience contestable, les restaurants du coeur intro- • Psychologie analytique

duisent néanmoins l'idée de l'instauration d'un revenu • Psychopathologie

minimum garanti : « il est scandaleux que dans des pays • Processus psychothérapeutique

industrialisés comme les notres, il y aient des gens qui

n'aient pas à bouffer et en. France, il y en a cinq cent à six • Formation d'animateur

cent mille. • Nouvelles thérapies

Une initiative privée, à grand renfort de soutien, de • Morpho-psychologie médias va tenir le pari de nourrir ces « affamés » pendant • Méthodes de relaxation trois mois.

Ils sy sont tous mis et cela marche. Une après-midi télé­visée va leur rapporter deux milliards de francs : quatre millions de repas.

La solidarité est un argument électoral. La mobilisation générale, le bénévolat, cela remue le coeur.

**Institut libre de formation et d'enseignement supérieur

20, rue Joubert -** 75009 Paris - **Tél : 48.74.43.60**

La « charité publique, ce n'est pas ma tasse de thé d'habitude » affirme Guy Bedos. Trois mois, c'est peu. « L'effort doit être continue, les gens ne comprendront pas le 22 mars de n'avoir plus rien » rappellait M. Rocard.

L'initiative privée lance l'idée, les pouvoirs publics la reprennent en général lorsqu'ils la trouvent bonne. En cette période de promesse électorale, quel sera le poisson

**ICH**

|  |  |
| --- | --- |
|  | *A. BILLET* |

d'Avril ?

**FAUT PAS CROIRE**

FORMATION

**Le CEPES (Centre d'Etude et de Formation sur la Planification et l'Econo-m ie Sociales) de l'Université des Sciences Sociales de Grenoble, assure depuis 1982, la préparation du**

tot

•

**Diplôme Supérieur de Travail Social agréé par le Ministère de la Solidarité Nationale.**

**660 Heures de formation sur 3 ans, comprenant des séminaires d'apports de connaissances, des séminaires de réflexion et d'analyse et des séminaires dits « d'études opérationnelles ».**

**La promotion86-Mébute en septembre prochain.**

**Pour tout renseignement : CEPES - Institut d'Etudes Politiques - BP - 45 ­38402 - SAINT MARTIN D'HERES CEDEX - Tél : 76.54.13.54.**

**PUB**

**PU**

**PU**

**PU**

**PU**

**PU**

**PU**

**PU**

**PU**

**PU**

**PU**

**PU**

**PU**

**PU**

**PU**

**PU**

**PU**

**PU**

**PU**

**INFOS**

**UB**

**UB**

**UB**

**UB**

**UB**

**U13**

**UB**

**UB**

**UB**

**UB**

**UB**

**UB**

**UB**

**UB**

**UB**.

**UB**

**UB**

**UB**

VOTRE PUBLICITE

VOS ANNONCES

DANS LE PROCHAIN

NUMERO DE PEPS

**PUB**

ENFIN, ILS BOUGENT !

Colère des travailleurs sociaux.

Suite au projet de réforme du DEAS, des élèves des écoles de services sociaux de la région parisienne et de la province se sont regroupés à Poitiers.

Soutenus par des écoles d'éducateurs, ils proposent au ministère de la Solida­rité nationale, un contre projet.

Pour être écoutés, ils ont élaboré les premières bases d'une association nationale de travailleurs sociaux en for­mation. Cette association aura son siège à Poitier.

A SUIVRE...

Contact : Comité Inter-Ecoles des élè­ves AS d'lle-de-France.

1, rue du 11 Novembre

92120 Montrouge.

**PUB**

TARIFS PARTICULIERE-

MENT

AVANTAGEUX

**PUB**

**PUB**

Exemples HT

**PUB**

**PUB**

1/6 de. page (6x 13) F 220

1/4 de page (9><13) F 290

1/2 page (18x26) F 510

**PUB**

**PUB**

La page

(18x 26) F 850

entière

**PUB**

Contacts :

**PUB**

PEPS

Paroles et Pratiques Sociales

8, impasse des 3 sœurs

75011 Paris

(1) 43.42.14.69

**PUB** DECES...

**PUB** Nous avons le regret de vous faire part de la disparition de Point Jeune, lieu d'accueil pour mineurs ouvert 24 heures

**PUB** sur 24, après 18 mois d'agonie et malgré de multiples traitements de choc.

**PUB** Une cérémonie a eu lieu dans l'intimité. Les cendres (subventions et parties du personnel) seront dispersées au sein de

**PUB** la Sauvegarde de l'Adolescence. Ni fleur, ni couronnes.

**PUB** L'équipe remercie tous ceux qui l'ont soutenu depuis 4 ans.

**PUB** Les condoléances peuvent être adres­sées à M. Chirac, Président du Conseil

**PUB UB PUB PUB PUB PUB PU**

Général.

**PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PU**

**PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PU**

**PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PU**

**PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PU**

**PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PU**

**PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PU**

**PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PU**

**PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PU**

**PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PU**

**PUB PUB PUB PUB PUB ,PUB PUB PUB PUB PUB PU**

**TRAITEMENT DES ENURESIES INFANTILES**

Demande de documentation

**CENTRE « LABELINE »**

NOM

PRENOM •

ADRESSE •

Tél. •

Si placement envisagé préciser nombre de dossiers.

**PU**

**PU**

**PU**

**PU**

**PU**

**- PU**

**PU**

**PU**

**PU**

**PU**

**PU**

**-PU**

**85, rue de la République, B.P 34 39110 SALINS-LES-BAINS**

**Tél. : 84.73.08.56**

* 60 lits — Mixte à partir de 6 ans ENURETI-QUES et ENCOPRETIQUES ACCEPTES.
* Enseignement primaire et secondaire
* Activités éducatives — soutien psychologi­que.

ETABLISSEMENT DE LA CRAM DE BOURGOGNE FANCHE-COMTE

**PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PU**

**PAROLES ET PRATIQUES**

MMe---SOC I A L E S